

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2007

CAUE
du JURA

CONSEILLER INFORMER
SENSIBILISER FORMER

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2007

CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER

- SOMMAIRE**
- **1** Promouvoir un urbanisme durable
page de 5 à 11
 - **2** Encourager une architecture innovante
page de 13 à 21
 - **3** La prise en compte des paysages
dans nos réflexions
page de 23 à 27
 - **4** Les actions régionales des CAUE
 - Pôle de ressources documentaires
 - Interventions en milieu scolairepage de 29 à 32
 - **5** Le bilan des activités et le bilan comptable
page de 33 à 36
 - **6** L'association et ses partenaires
page de 37 à 43

Annexes
page 44

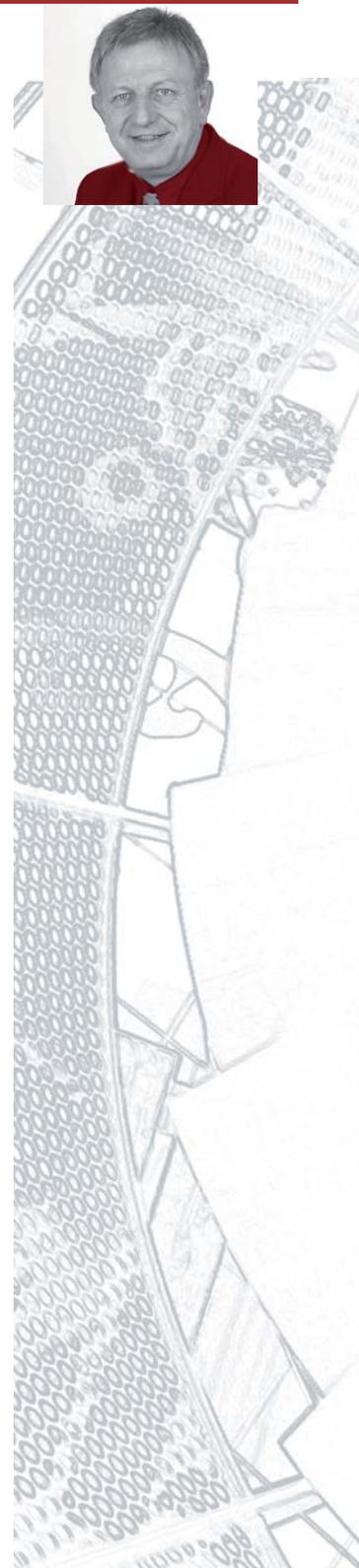
RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Après 14 années de participation à la vie associative du CAUE, dont 10 ans comme Président, j'observe que le CAUE a considérablement évolué. Petite association dépendant étroitement de la taille du département et du rythme de la construction dans le département, nous n'avons pas à rougir de notre CAUE. A ma prise de fonction comme président, le CAUE comptait 3 salariés, aujourd'hui, il en compte 8, deux secrétaires, trois architectes, une documentaliste, une infographiste et un directeur paysagiste. Cette augmentation de l'effectif renforce la présence du CAUE sur le territoire et répond mieux à l'attente des élus, des particuliers et des professionnels. Aujourd'hui, après 29 années d'existence, on peut dire que le CAUE est devenu indispensable, notamment pour les petites collectivités qui n'ont pas toujours de services techniques à leur disposition et pour les particuliers qui ne savent pas toujours comment s'engager dans leur projet. Grâce à la garantie du revenu de la Taxe départementale CAUE apportée par le Conseil Général en 2000, nous avons pu procéder sereinement à la pérennisation de l'emploi. Ce montant n'ayant pas été réévalué depuis cette date, voici un des premiers chantiers qui attend le futur président du CAUE en espérant que le Président du Conseil Général ait une oreille attentive à ces problématiques, ce dont je ne doute pas.

Au fil des années, le Conseil Général et moi-même avons pu nous rendre compte de l'utilité d'une telle association, car il est vrai que je dois reconnaître mon ignorance dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, à mon arrivée. Aujourd'hui, mon regard sur l'architecture et les paysages a évolué, je suis plus sensible aux évolutions et je tente à mon niveau de sensibiliser les personnes qui m'entourent, tout comme j'ai pu le faire auprès de mes collègues du Conseil Général. C'est d'ailleurs l'un des éléments marquants de l'année 2007, nous avons pu contractualiser un début de partenariat avec le Conseil Général, traitant notamment de l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et de la thématique de l'urbanisme durable. Il appartient désormais à l'équipe du CAUE de remplir cette mission et au nouveau président de renforcer les liens qui nous unissent au Conseil Général, sans pour autant perdre notre indépendance. Je me réjouis également des démarches de partenariat entreprises avec l'Ajena, le Parc naturel du Haut-Jura, la DDE, trois autres acteurs incontournables qui nous permettront d'engager des projets porteurs pour le département et de devenir force de proposition à l'échelon régional.

La force du CAUE réside bien sûr dans les compétences qu'il réunit, dans ses partenariats mais aussi dans la neutralité de son approche. L'absence d'intérêt financier conjuguée à la passion de l'équipe fait de cette association et des services qu'elle propose un outil de service public à géométrie variable, adapté à l'échelle du département. Si j'insiste sur la notion de conseil, c'est que bien souvent, le CAUE est confondu avec des prestataires privés. Enfin, je rappellerai que nous n'exerçons et ne souhaitons exercer aucun pouvoir sur l'acte de construire mais simplement insuffler un vent de qualité et de durabilité sur les paysages jurassiens. J'ai conscience qu'il reste encore de nombreux chantiers, notamment dans le domaine de la prise en compte de l'environnement appliqué aux domaines qui sont les nôtres : l'urbanisme, l'architecture, les paysages.

Pour conclure, après bientôt trente années d'existence, il est grand temps que le CAUE s'installe dans des locaux identifiables. De nombreux projets sont en gestation et je laisse le soin à mon successeur de poursuivre cette réflexion. Ce n'est bien sûr pas sans une certaine émotion que je remets ce dernier mandat de ma carrière politique. Je souhaite cependant rester en relation avec le CAUE mais en simple adhérent privé et continuer à soutenir ses actions qui me semblent primordiales pour le Jura et les jurassiens. Enfin, je remercie l'équipe du CAUE de m'avoir fait découvrir un autre monde, les administrateurs du CAUE qui m'ont épaulé et j'espère m'être montré digne de leur confiance. Bien sûr, nous n'avons pas réalisé tout ce que nous aurions aimé, je souhaite donc beaucoup de réussite à mon successeur, au nouveau conseil d'administration et à toute l'équipe du CAUE, pour continuer de bâtir ensemble le CAUE de demain.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

rapport
président

RAPPORT D'ACTIVITÉS

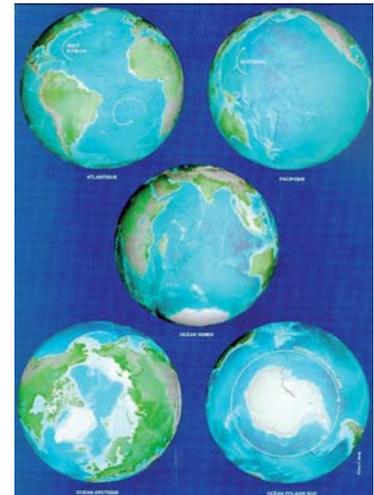
CAUE
du JURA

2007

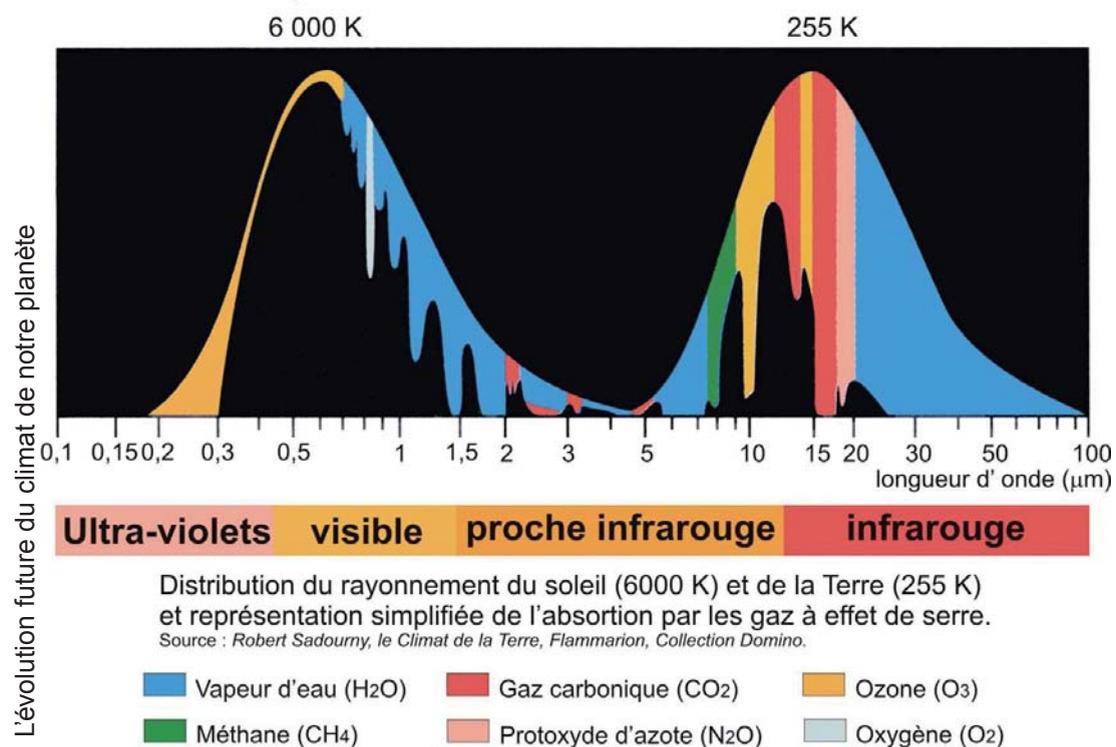
CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER

Promouvoir un urbanisme durable



Les émissions et absorptions des rayonnements du soleil et de la terre



Source : images de Jean Labrousse extraites de son rapport sur le réchauffement de la planète aimablement mises à disposition pour le CAUE et tout interlocuteur sensibilisé au devenir de la planète.

Promouvoir un urbanisme durable

Le réchauffement climatique

Tandis que les changements climatiques s'accroissent (+3°C en France d'ici 2050 - Source : Climate Change 2001 – GIEC), que les ressources en énergies fossiles s'amenuisent (50 ans de réserves pour le pétrole, 75 ans pour le gaz et 100 ans pour le charbon) et que les surfaces agricoles se restreignent ou sont consacrées à la production de bioénergies, il devient primordial de prendre en compte ces données environnementales dans notre approche quotidienne quel que soit notre cœur de métier.

A fortiori, lorsqu'il s'agit du secteur de la construction et de l'urbanisme alors que nous savons que ce secteur consomme à lui seul :

- 50% des ressources naturelles
- 40% d'énergie
- 16% de l'eau (dont seul 1 à 2% utilisé pour l'alimentation humaine).

Et qu'il produit :

- 50% des déchets
- 25% des émissions de CO².

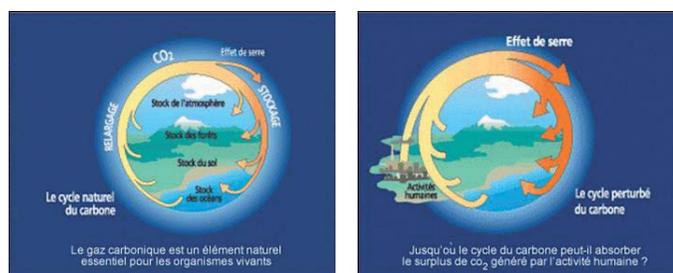
Dans le Jura, en 2007, 100 lotissements ont vu le jour, pour 700 parcelles. 95 ha de terres ont été urbanisées, l'équivalent de près de 150 terrains de football, sachant qu'il ne s'agit que d'une partie de l'habitat construit. À titre d'exemple, sur le territoire du SCOT de Lons, en 10 ans (1995- 2004), 350 ha ont été consommés dont :

- 83 % pour des logements construits à la parcelle
- 11% pour des lotissements
- 3% pour des logements individuels groupés
- 3% pour du collectif.

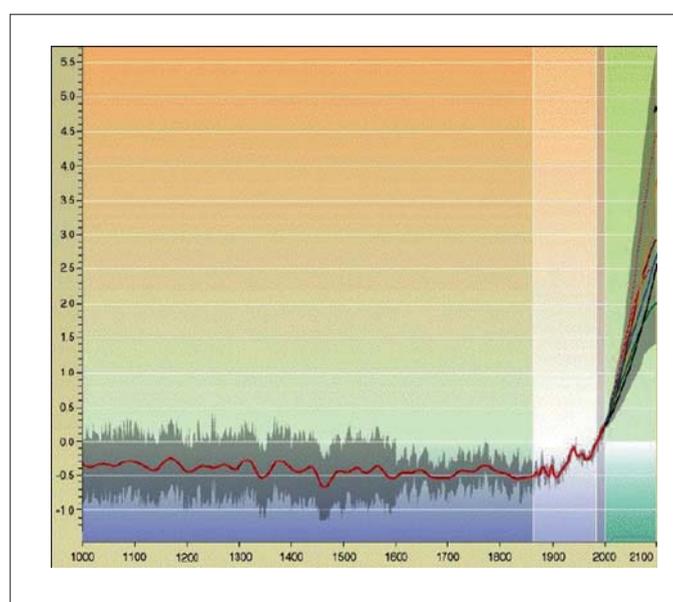
L'organisation de visites

Depuis plusieurs années, le CAUE du Jura, à son niveau, sensibilise les collectivités, les particuliers et le jeune public à engager des réflexions sur l'urbanisme et à envisager de nouvelles approches, notamment l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU®, démarche soutenue financièrement par l'ADEME).

Cette préoccupation grandissante dans nos consciences devient naturellement l'une des actions primordiales que doit mener le CAUE. En 2007, cette thématique s'est notamment traduite par :



Source : Ajena



Source : Climate Change 2001 – GIEC



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

urbanisme
durable

Promouvoir un urbanisme durable

Saint-Priest (69) ZAC des Hauts de Feuilly

mars 2007

La manifestation nationale « Vivre les villes », initiée par l'Etat (DRAC), a pour but de sensibiliser le public à la qualité urbaine et architecturale, de faire comprendre l'évolution et le fonctionnement des villes, de présenter les enjeux de l'amélioration du cadre de vie. Ce voyage en région lyonnaise, organisé par les trois CAUE de Franche-Comté (Haute-Saône, Doubs, Jura), a permis de découvrir la mise en pratique du développement durable et d'aborder quelques unes des problématiques essentielles en matière d'habitat, d'urbanisme et de maîtrise de l'énergie, notamment en visitant :

- la ZAC des Hauts-de-Feuilly (éco-parc), visite de la zone d'activités et d'un quartier d'habitation qui intègrent la démarche AEU®, présentée par Christian Charignon - Architecte,
- l'école primaire (HQE®) de La Tour de Salvagny (E. Guion, architecte chez Tectoniques)
- la centrale photovoltaïque de l'entreprise TENESOL, récompensée au concours « Habitat solaire, habitat d'aujourd'hui » organisé par l'Observateur des Energies renouvelables, Observ'ER (Architecte - Jacques Ferrier).



De nouvelles démarches

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme

Démarche promue et soutenue financièrement par l'ADEME, elle consiste à aborder l'urbanisme sous l'angle environnemental afin d'améliorer le cadre de vie des futurs habitants tout en prenant en considération la problématique énergétique, les déplacements, les pollutions sonores, pédologiques...

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée et intégrant des compétences complémentaires à celles des architectes, des urbanistes et paysagistes (pédologue, environnementaliste...), elle permet de lancer le projet en consultant des équipes de maîtrise d'oeuvre adaptées à l'opération, en mesure de répondre au programme. Cette démarche permet également d'évaluer le projet au fur et à mesure de son avancement et d'animer ce processus si besoin.

Les architectes, paysagistes et urbanistes des CAUE de Bourgogne et de Franche-Comté ont suivi une formation de six jours au cours de l'année 2007 sur cette thématique, formation dispensée par l'Ajema et financée par l'ADEME. Ces nouvelles compétences nous permettent d'intervenir en amont d'une démarche AEU®, afin d'analyser la pertinence d'une telle démarche et d'accompagner la collectivité le cas échéant dans ce dispositif.

Saint-Jean des Jardins - Chalon-sur-Saône



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

urbanisme
durable

Promouvoir un urbanisme durable

L'accompagnement CAUE en amont du projet d'une collectivité Notre démarche environnementale de l'urbanisme

Depuis longtemps, les CAUE parlent de qualité d'espace, de richesse architecturale, d'ambiances, de densité urbaine mais jusqu'alors notre discours n'était entendu que par certains initiés, curieux... Aujourd'hui, la prise de conscience de la fragilité de notre planète nous amène à requestionner nos champs d'intervention au quotidien et à adapter notre discours à l'évolution en cours du climat, de la montée du prix du pétrole...

Ainsi, nous accompagnons les collectivités qui en font la demande dans leurs projets d'urbanisme (PLU, carte communale, lotissement...), en amont de ceux ci, afin d'entrevoir la multiplicité des solutions et la richesse que peut apporter la prise en compte de l'environnement.



Prendre en compte l'existant dans la commune de VEVY



Eviter les solutions consommatrices de foncier

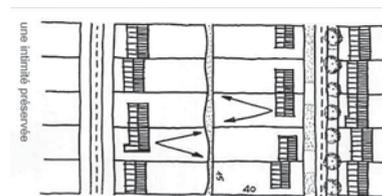
RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

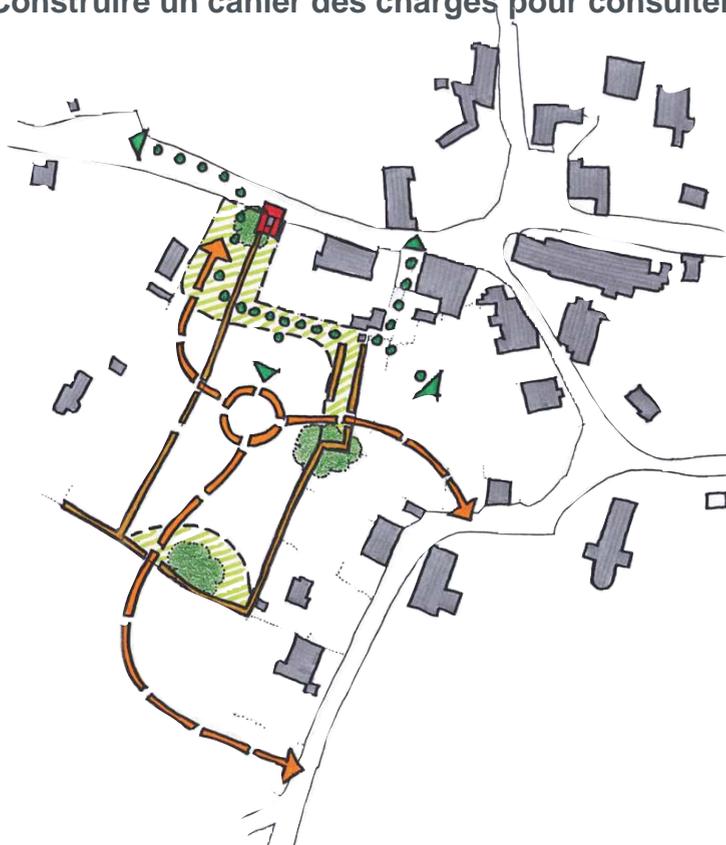
urbanisme
durable

Promouvoir un urbanisme durable

Envisager des solutions plus adaptées au contexte culturel, environnemental et social



Construire un cahier des charges pour consulter des équipes de maîtrise d'oeuvre adaptées



Partenariat avec le Conseil Général

Conscient des enjeux et soucieux d'assumer leur rôle de soutien et de conseil auprès des collectivités, le Conseil Général et le CAUE du Jura, mettent actuellement en place une action intitulée "L'urbanisme durable dans le Jura". L'objectif de cette action est d'accompagner techniquement et financièrement les élus désireux de maîtriser l'urbanisme de leur commune dans le respect des critères du Développement Durable. Elle peut porter sur différents types de projets :

- Quartiers neufs / amélioration de lotissements existants / aménagement des « dents creuses » au sein des villages / réhabilitation de bâtiments vacants / élaboration ou modification de documents d'urbanisme, etc.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

urbanisme
durable

Promouvoir un urbanisme durable

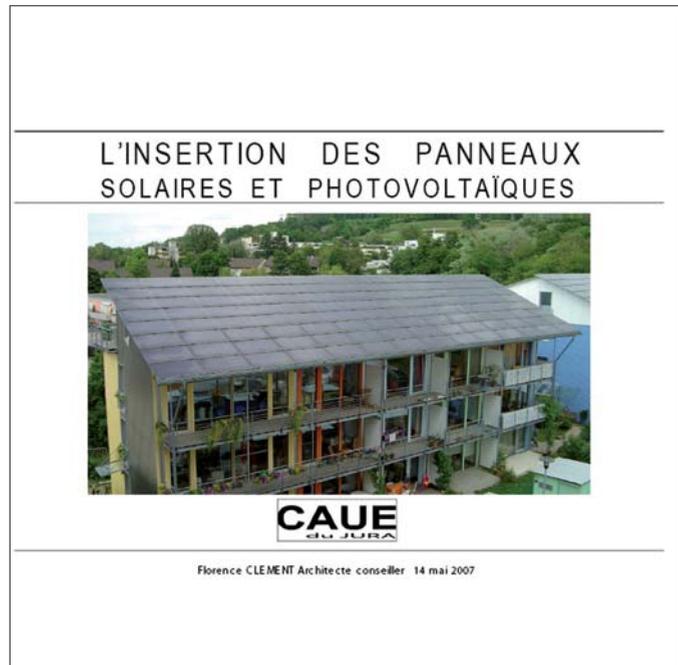
La sensibilisation et la transmission de notre vision de l'urbanisme

De par nos missions d'information, de sensibilisation et de formation, nous avons également pu transmettre notre vision au cours de différentes manifestations, notamment en participant à des cursus de formation, comme par exemple la formation professionnelle d'installateurs de capteurs photovoltaïques. Cette formation à l'initiative de l'Ademe et de la région Franche-Comté était dispensée par l'Ajena. L'intervention du CAUE, s'inscrivait dans une formation nationale, longue de 600 heures qui concernait 11 étudiants.

L'objectif était de sensibiliser ces futurs prescripteurs, ainsi que les formateurs à une meilleure intégration des panneaux sur les bâtiments à équiper.

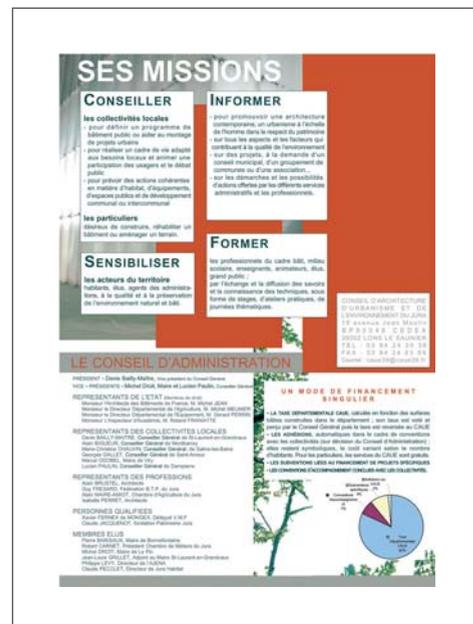
Cette formation a également été appuyée par la diffusion d'une plaquette de sensibilisation, traitant de l'intégration des capteurs solaires, réalisée par le CAUE du Doubs, soutenue par l'Ademe et la région Franche-Comté.

Cette plaquette a été diffusée dans chaque commune de la région.



Salon Jura Cités (salon organisé par l'Association des Maires du Jura)

- Participation à une table ronde sur l'urbanisme
- Edition d'une plaquette sur le CAUE à destination des maires du Jura.



RAPPORT D'ACTIVITÉS



urbanisme durable

Promouvoir un urbanisme durable

Sensibiliser et informer



- ▶ **QUI ?**
 - les acteurs du territoire : élus, agents des administrations, associations et les particuliers...
- ▶ **DANS QUEL BUT ?**
 - pour promouvoir une architecture contemporaine, un urbanisme à l'échelle de l'homme et des aménagements de qualité



Former



- ▶ **QUI ?**
 - les professionnels du cadre bâti, du milieu scolaire, enseignants, animateurs, enfants et les élus, le grand public.
- ▶ **COMMENT ?**
 - sous forme de stages, d'ateliers pratiques, d'interventions en milieu scolaire



Conseiller



- ▶ **LES PARTICULIERS**
 - désireux de construire, réhabiliter un bâtiment ou aménager un terrain.
- ▶ **COMMENT ?**
 - par la participation à des salons, en éditant des documents de sensibilisation et lors de permanences gratuites au CAUE.



CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS LOCALES

- ▶ **POURQUOI ?**
 - pour prévoir des actions cohérentes en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal
- ▶ **COMMENT ?**
 - ✓ En définissant une stratégie globale d'aménagement (échelle intercommunale)
 - ✓ En déclinant les objectifs à l'échelle communale sous forme de
 - de fiches-actions à destination des élus
 - de documents de sensibilisation pour les particuliers (réunions publiques...)
 - ✓ En conseillant le maître d'ouvrage en amont du projet



Journée inter-SCOT

Intervention lors d'une conférence sur l'urbanisme à Arbois (SCOT de Dole et Lons-le-Saunier) à destination des maires concernés par les territoires des SCOT.

Cet échange s'est poursuivi lors d'une réunion de partage d'expériences entre les services de la DDE, les architectes du CAUE et les animateurs des SCOT.

Assises du Sidec

Participation à l'animation de deux ateliers à destination des élus et professionnels sur la thématique de l'urbanisme

L'atelier 1 concernait l'urbanisation et la planification dans les petites communes. Une quarantaine d'élus ont participé à cet atelier, animé par M Deléaz, urbaniste au CETE.

En amont de l'urbanisation, la maîtrise du foncier, les outils de planification, et les besoins de conseils adaptés ont été les problématiques évoquées par les élus.

L'atelier 2 a permis de réunir une cinquantaine de personnes pour échanger sur la thématique de l'urbanisme durable et la création « d'écoquartiers », en s'appuyant sur des exemples locaux, comme celui de Lavans-les-Saint-Claude, Treffort-Cuisiat (01), ou Saint-Jean des Jardins à Chalon-sur-Saône (71).

Participation aux conseils communautaires

Nous avons également participé à une dizaine de conseils communautaires afin de présenter nos missions et actions sur le territoire départemental. Ces présentations nous permettent d'informer les élus sur notre rôle et de promouvoir certaines démarches, notamment l'urbanisme durable. Ainsi, à la demande de la communauté de communes des Coteaux de la Haute-Seille, nous sommes intervenus lors d'une matinée d'échanges afin de présenter quelques références urbaines qui peuvent apporter des solutions concrètes pour les futurs habitants de ce secteur.

Appel à projets sur l'urbanisme lancé par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Enfin, nous participons également activement aux démarches exemplaires initiées par le Parc Naturel du Haut-Jura. Un appel à projets lancé en 2005 a permis de lancer trois opérations d'urbanisme durable sur les communes de Lavans-les-Saint-Claude, Avignon-les-Saint-Claude et Les Rousses. Nous accompagnons chacune de ces communes en participant aux comités de pilotage.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

urbanisme
durable

RAPPORT D'ACTIVITÉS



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

2007

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER

Encourager une architecture innovante

«L'architecture est une
expression de la culture.
La création architecturale,
la qualité des constructions,
leur insertion harmonieuse dans
le milieu environnant,
le respect des paysages naturels
et urbains ainsi que du patrimoine,
sont d'intérêt public.»

«Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977
Article 1er»

CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

extrait trophée remis aux lauréats

Encourager une architecture innovante

Conseiller les particuliers au quotidien,

« Fournir aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »
(Extrait de la Loi sur l'architecture de 1977)

Les particuliers désireux de faire construire, réhabiliter ou s'informer en amont de leur projet, sont reçus sur rendez-vous au CAUE. Lors de ces permanences (mardi toute la journée et mercredi après-midi), ils peuvent s'entretenir de leur projet avec un architecte. Ce service est gratuit. En 2007, les architectes du CAUE ont reçu 371 particuliers.

En amont de leur projet,

Le CAUE conforte une de ses missions de base : le conseil aux particuliers en amont des projets. 298 dossiers, soit 81% des conseils concernent des projets à venir ou en cours de conception ; ils n'étaient que 67% les années précédentes. Ces chiffres illustrent le repositionnement du CAUE en amont et l'abandon des avis sur permis de construire au profit de formations et d'ateliers d'aménagement conduits avec les instructeurs de la DDE.

Cette évolution s'explique sans doute par une meilleure connaissance du CAUE due à une meilleure communication (Salon Innovia, Guide Bâticomtois, Plaquette Info-logement, réunions publiques...), puisque 45% des rendez-vous sont à l'initiative des particuliers. Les services instructeurs de la DDE restent des prescripteurs importants et essentiels, qui orientent les particuliers vers le CAUE pour 40% des rendez-vous.

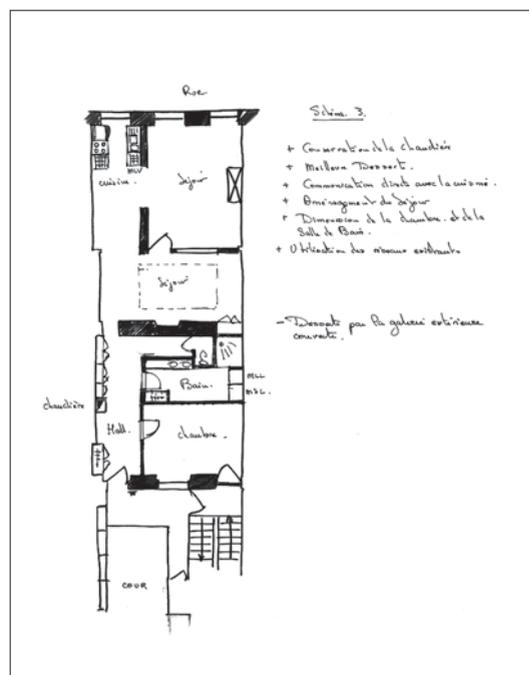
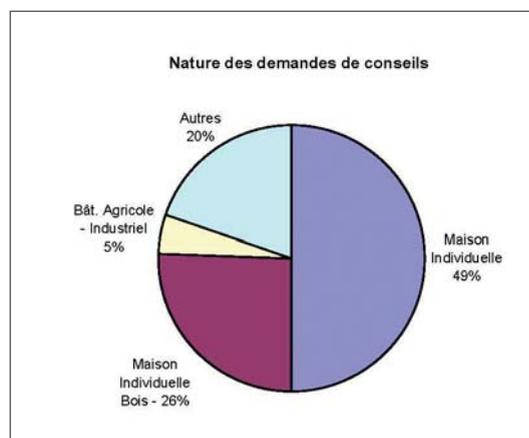
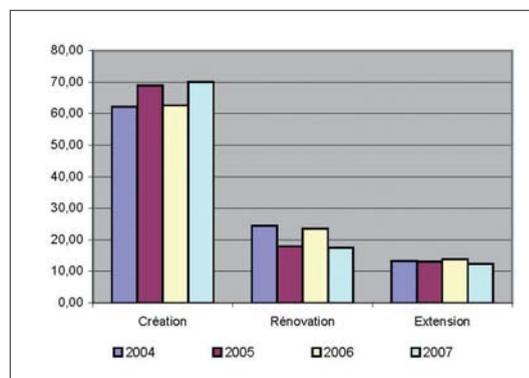
Parallèlement, beaucoup d'élus ignorent encore le rôle du CAUE et orientent peu les pétitionnaires vers le CAUE, alors qu'il s'agit d'un service gratuit (11% des pétitionnaires nous sont envoyés par les élus). Ce chiffre progresse peu, (8% en 2005). Il est donc important de continuer notre effort de communication auprès des élus.

Sur des thématiques spécifiques

Le plus grand nombre de conseils concerne des projets de construction de maisons individuelles et s'adressent aux particuliers – 282 conseils en 2007, soit 75% des conseils émis – ils se répartissent environ pour 2/3 de constructions traditionnelles, et pour 1/3 de constructions bois. Afin de répondre au mieux à ces demandes, et notamment, aux préoccupations environnementales, le CAUE a organisé des permanences spécifiques, qui offrent un meilleur service et apportent une réponse globale et plus complète.

Les conseils « constructions bois »

Ils représentent une proportion de plus en plus importante et ce pour plusieurs raisons :



Encourager une architecture innovante

- Le bois est un matériau à la mode et une ressource à portée de main dans le Jura.
- Les constructeurs de maison en bois du Jura ont pris l'habitude d'orienter leurs clients vers le CAUE, en amont de leur projet, et ce notamment en raison de l'existence de la charte sur le bois apparent.

Pour répondre au mieux à ces enjeux, des conseils spécialisés se sont tenus au CAUE. Un architecte conseiller accompagné d'un ingénieur-bois (mis à disposition gracieusement par l'ADIB), ont reçu conjointement des particuliers désireux de construire en bois, qui ont bénéficié de conseils plus approfondis. Ces permanences expérimentales devraient se pérenniser si le succès de cette formule se confirme.

Les conseils «architecture et énergie»

Dans le même principe, des permanences communes entre architectes du CAUE et les conseillers Info-Energie de l'Ajena se sont tenues. Ces rendez-vous ont permis aux particuliers de bénéficier d'une vision globale de leur projet, tant au niveau de son implantation que de sa conception architecturale et énergétique. Ces permanences communes ont également permis un échange entre les conseillers de l'Ajena et les architectes du CAUE.

Ateliers avec les services instructeurs de la DDE

Le CAUE ne rend plus d'avis sur les permis de construire en cours d'instruction. Cette pratique a été abandonnée au profit d'ateliers collectifs qui réunissent tous les instructeurs DDE et un architecte conseiller du CAUE pour débattre autour des permis de construire problématiques. Ces ateliers ont pour objectif de susciter des échanges entre les instructeurs, de leur faire partager leurs expériences et qu'ils s'approprient les remarques communes émises sur les dossiers. Les premiers ateliers ont commencé en juillet 2007 et ont une fréquence mensuelle. Ils ont permis de traiter environ 81 dossiers.

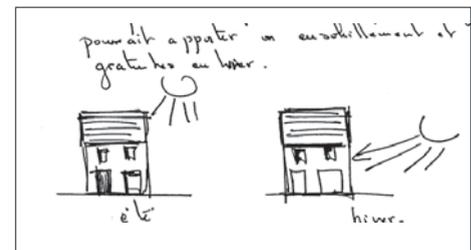
La plupart des dossiers présentés le sont pour des raisons :

- d'inscription dans le site et d'adaptation au sol (talutage excessif, enrochements, accès au garage, etc.),
- de volumétries très complexes et plus coûteuses pour le particulier.

Voici donc quelques thématiques de travail que nous devons approfondir en partenariat avec la DDE, éventuellement sous forme d'ateliers de formation..

Ateliers avec les services techniques de la ville de Saint-Claude

Une convention a été signée avec la commune de Saint-Claude, en avril 2006 et a été reconduite pour l'année 2007. Elle consiste en une mission de conseil aux particuliers ayant un projet sur la commune (et les communes rattachées, hors ZPPAUP) et d'assistance au personnel chargé de l'instruction des permis de construire depuis l'obligation faite aux communes de plus de 10 000 habitants d'instruire les autorisations d'urbanisme. Les permanences ont lieu régulièrement le 1^{er} jeudi et le 3^e vendredi de chaque mois, à la demande du service urbanisme. En 2007, 3 permanences ont eu lieu dans les locaux du service urbanisme de la commune.



| | | |
|-------------------|------------------|-------|
| FICHE CONSEILS N° | 166 | 2007 |
| Commune | CONS-CE-SAUVIERE | Date |
| Nom | | 23.05 |
| Prénom | | |

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Voir RDV CAUE
 Sans RDV CAUE
 Téléphone
 Sur place
 Autre que Pérennité

NATURE DU PROJET :

Maison Individuelle
 Maison Indiv. en Bois
 Abri/serre
 Sensibilité D'Int. Durabilité
 Lotissement
 Autres

Neuf
 Ancien
 Rénové

Création
 Extension
 Réhabilitation
 Ancien
 Raccordement
 Abandon

STADE DU PROJET :

Information
 Avant P.C.
 P.C. en cours
 P.C. réalisé

INITIATIVE :

Particulier
 D.D.E. - PC en cours
 Plans
 Autres

Energies renouvelables :

Panneaux solaires
 Bois énergie
 Eolienne

Architecte conseiller : **o l'v'v' DEANIN**
 Signature :

Extension d'une maison années 60, aux Tompes.

Existant : extension - maison d'origine existante.

Demande du particulier : créer une typologie de 'habitat' à base de la maison d'origine, le rendant plus dominant au paysage, alors que son volume est moindre - th de volume...

Proposition : Veiller à ce que le paysage de la maison d'origine soit dominant. Travailler sur une extension osée en bois...

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

architecture
innovante

Encourager une architecture innovante

L'accompagnement CAUE en amont d'un projet de construction Commune de Saint-Didier

Le diagnostic CAUE, en amont d'un projet de construction publique ou de transformation-réhabilitation permet d'analyser la problématique, de prendre du recul par rapport à la question posée, d'enrichir la réflexion et d'intégrer parfois d'autres éléments de programmation au projet initial. La qualité du programme, l'adéquation de l'enveloppe budgétaire avec le programme et l'ambition partagée du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont les gages de qualité d'un projet d'architecture.

Prendre en compte l'existant (commune de Saint-Didier)

DES PREMIERES CONCLUSIONS

QUELQUES POINTS IMPORTANTS :

- Une place principale, ouverte sur la rue, participe à la vie du village.
- Une place goudronnée, en retrait, ayant pour fonction unique le stationnement et la circulation des véhicules.

Une place en deux parties :

SAINT-DIDIER
DIAGNOSTIC D'AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE FROMAGERIE

Proposer différents scénarios d'aménagement

HYPOTHESE 1

Rez-de-chaussée :

- . 1 T2 indépendant, accessible depuis le qui qui peut alors servir de terrasse
- . 1 T3 au sud accessible depuis le garage
- . Les locaux communaux peuvent donner accès directement, par un escalier, aux sous-sols.

Etage :

- . 1 T4 qui respecte les secteurs jour/nuit avec possibilité de terrasse sur la fabrication
- . 1 T3 en duplex qui exploite la grande hauteur des garages

Commune de Saint-Didier - Diagnostic pour l'aménagement de l'ancienne fromagerie - CAUE du Jura - Janvier 2007

Poursuivre la réflexion - lancer une consultation

LA FROMAGERIE ET LA PLACE

Profiter de l'aménagement de la fromagerie pour affirmer le cœur de village en :

- . Développant les fonctions de la place principale : ouverture des locaux communaux et déplacement du Monument aux Morts du 25 avril 1944 à proximité du foyer rural.
- . Redonnant un caractère intime à la placette

Autre à moyen et grand développement groupé définir la façade du foyer rural

Commune de Saint-Didier - Diagnostic pour l'aménagement de l'ancienne fromagerie - CAUE du Jura - Janvier 2007

HYPOTHESE 2

Rez-de-chaussée :

- . On augmente la surface des locaux communaux qui occupent alors toute la façade nord
- . 1 T4 avec la chambre 2 accessible depuis un couloir afin d'éviter de traverser le séjour pour accéder à la de bains (intimité)

Etage :

- . 1 T4 identique à l'hypothèse 1
- . 1 T2 sur un seul niveau

Commune de Saint-Didier - Diagnostic pour l'aménagement de l'ancienne fromagerie - CAUE du Jura - Janvier 2007

HYPOTHESE 3 :

On supprime la galerie de fabrication .

Rez-de-chaussée :

- . 1 T3 avec deux chambres qui peuvent bénéficier d'une terrasse

Demi-niveau dans le garage :

- . 1 T1 bis accessible depuis le garage

Etage :

- . 1 T4 identique à l'hypothèse 1
- . 1 T2

Une variante est d'aménager l'étage comme dans l'hypothèse 1. On aurait alors : 2 T3 et 1 T4.

Commune de Saint-Didier - Diagnostic pour l'aménagement de l'ancienne fromagerie - CAUE du Jura - Janvier 2007

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

architecture
innovante

Encourager une architecture innovante

Organisation du palmarès départemental de l'architecture et du patrimoine

En 2007, le CAUE a organisé le troisième Palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement, récompensant la réussite d'un duo maître d'ouvrage - maître d'œuvre. Cette manifestation organisée à l'automne 2007, a permis de réunir, au Conseil Général, environ 80 personnes pour la remise des trophées 2007.

2007
PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

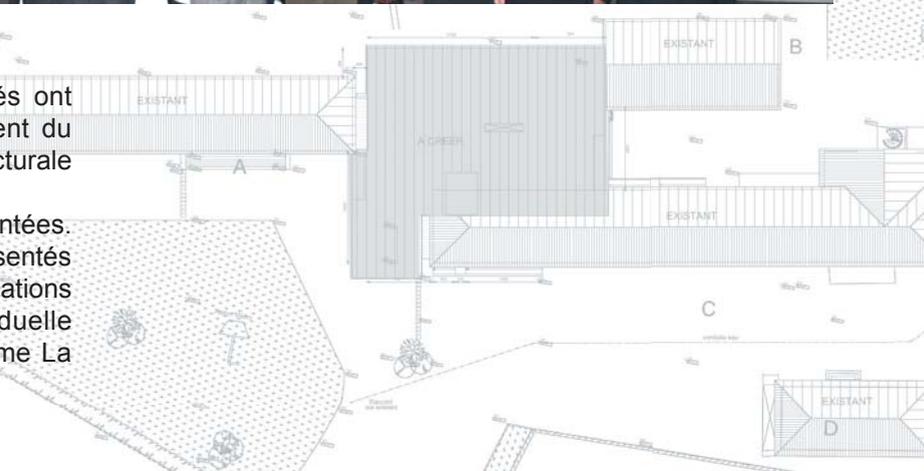


Pour cette nouvelle édition, les projets présentés ont été nombreux et de grande qualité. Ils témoignent du dynamisme et de la richesse de la création architecturale sur notre territoire.

Des opérations publiques et privées ont été présentées. Les échelles, programmes et coûts des projets présentés ont permis de réunir au sein du palmarès, des réalisations de taille modeste, allant de la maison individuelle jusqu'à des opérations de plus grande taille comme La Commanderie de Dole.

Cette année, l'exposition des projets candidats au Palmarès, réalisée par le CAUE va permettre de diffuser et de sensibiliser le grand public, à l'architecture à travers tout le département (exposition mise à disposition gratuitement – 48 panneaux). De plus, les projets primés seront signalés par une plaque fixée sur le bâtiment, mentionnant cette reconnaissance d'un jury de professionnels et participeront au Palmarès Régional.

Après délibération, le jury composé d'une quinzaine de membres, représentant les collectivités locales et les professionnels de l'aménagement, a souhaité distinguer les meilleures réalisations récentes, publiques ou privées, en appuyant leur choix sur les critères de jugement suivants : le rapport au site, la valeur architecturale du projet, les qualités techniques et de mise en œuvre, les qualités d'usage, la qualité environnementale du projet.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

architecture
innovante

Encourager une architecture innovante

Trente-sept projets ont concouru :

- 17 projets dans la catégorie Construction publique
- 2 projets dans la catégorie Lieu de travail
- 1 projet dans la catégorie Ouvrage d'art
- 10 projets dans la catégorie Habitat
- 7 projets dans la catégorie Aménagement urbain.

RAPPORT D'ACTIVITÉS



architecture innovante

Encourager une architecture innovante

Lauréats du palmarès 2007

Catégorie Constructions publique :

Projet primé

Projet : Salles multifonctions et ses abords

Maître d'ouvrage : Commune d'Aromas

Maîtres d'œuvre : G. Ladoy – D. Chalumeau – A. Gutfreund

Projet primé

Projet : Centre de secours de Saint-Claude

Maître d'ouvrage : SDIS du Jura

Maîtres d'œuvre : Atelier Archi&Design et G. Ladoy

Projet primé

Projet : Site universitaire (Lons-le-Saunier)

Maître d'ouvrage : Commune de Lons-le-Saunier

Maîtres d'œuvre : F. Bois

Projet primé

Projet : Centre d'imagerie par résonance magnétique (Dole)

Maître d'ouvrage : Hôpital de Dole et GIE

Maîtres d'œuvre : G. Reichardt et G. Ferreux

Mention spéciale du Jury

Projet : Maison de l'enfance (Saint-Amour)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Pays de Saint-Amour

Maîtres d'œuvre : D. Chalumeau - A. Gutfreund

Catégorie Lieu de travail :

Projet primé

Projet : Agence d'architecture (Lons-le-Saunier)

Maître d'ouvrage : G. Reichardt et G. Ferreux

Maîtres d'œuvre : G. Reichardt et G. Ferreux

Catégorie Habitat :

Projet primé

Projet : Logements collectifs « Le Moulin de l'Echenaud » (Lons-le-Saunier)

Maître d'ouvrage : OPHLM de Lons-le-Saunier

Maîtres d'œuvre : G. Ladoy – D. Chalumeau – Atelier Archi&Design

Catégorie Aménagement urbain :

Projet primé

Projet : Aménagement du centre bourg de Saint-Amour

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Amour

Maîtres d'œuvre : G. Ladoy – A. Charvet

Mention spéciale

Projet : Aménagement du cœur de village de Revigny

Maître d'ouvrage : Commune de Revigny

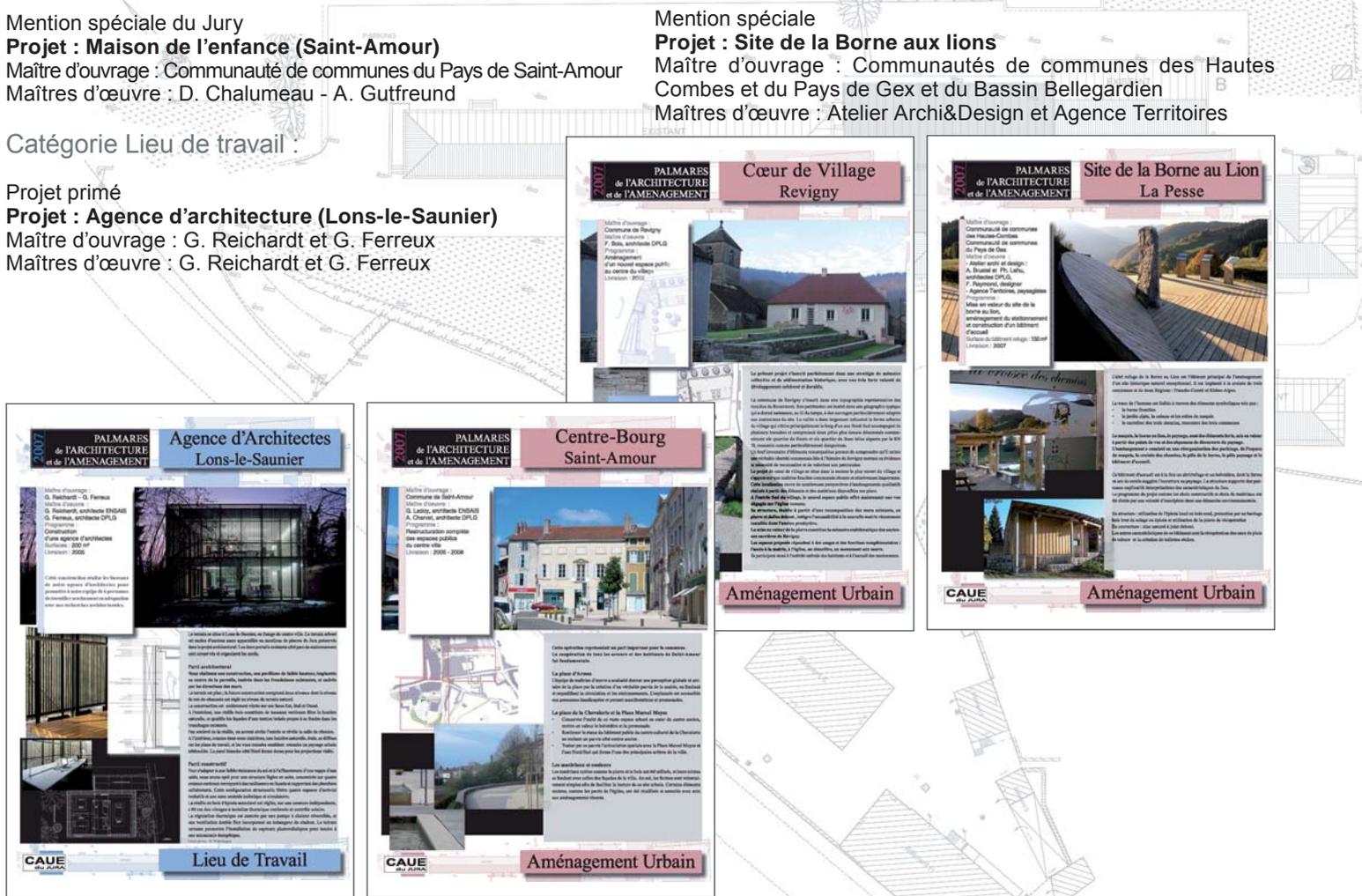
Maîtres d'œuvre : F. Bois

Mention spéciale

Projet : Site de la Borne aux lions

Maître d'ouvrage : Communautés de communes des Hautes Combes et du Pays de Gex et du Bassin Bellegardien

Maîtres d'œuvre : Atelier Archi&Design et Agence Territoires



RAPPORT D'ACTIVITÉS



architecture innovante

Encourager une architecture innovante

Participation au Salon Innovia Dole - 9000 personnes sur 3 jours

« Les symptômes, de plus en plus alarmants, et leurs causes, tous les jours plus accablantes, n'ont de cesse de nous rappeler à quel point chacun de nous est responsable de l'état de fragilité actuel de notre Planète... »

Soucieux d'associer tout un chacun à la construction d'un avenir plus en phase avec la beauté fragile de notre environnement, le Salon Innovia 2007 présente du 19 au 21 octobre 2007 un nouveau panel de concepts et de solutions innovantes. Premier salon éco-conçu de France, le Salon des Innovations pour l'Environnement pose les bases de nos habitudes et modes de consommation d'éco-citoyens d'aujourd'hui et de demain.

« Il n'y a pas de petits gestes quand on est 60 millions à les faire »

La formule appartient au ministère de l'écologie et du développement durable. Mais elle illustre parfaitement le concept du Salon Innovia : chacun peut agir, à son niveau, pour aider la planète à retrouver ses couleurs. En pratiquant le compostage de ses déchets verts, en utilisant des ampoules basse consommation, en installant des économiseurs d'eau sur ses robinets, en ajoutant des boules de lavage dans son lave-linge ... tout un florilège d'astuces à retrouver sur le Salon Innovia 2007. »

Extrait de l'Edito du Site internet <http://www.salon-innovia.com>

Lors de ce salon, nous avons pu animer un stand commun avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Franche-Comté. Ce stand, mis à disposition gracieusement par la communauté de communes du Jura Dolois, nous a permis d'informer le grand public, sur les constructions bioclimatiques et la prise en compte de l'environnement lors d'un projet de construction. La Maison de l'Architecture de Franche-Comté nous a également mis à disposition des maquettes de réalisations de logements groupés. Enfin, le CAUE a animé deux conférences sur l'habitat :

- « l'intégration des capteurs solaires »
- « l'urbanisme et l'implantation de la maison dans son environnement ».



Concevoir son Projet avec le site

La notion d'environnement est le résultat des relations entre les êtres vivants et leur milieu. La qualité du projet est déterminée par l'équilibre qu'il établit avec les contraintes du site.



Pour bien composer avec le site, il est important de prendre en compte :

- le relief,
- l'orientation du terrain, l'ensoleillement, les vents dominants,
- le climat et l'exposition aux intempéries
- les vues.

S'adapter au relief du terrain

Eviter les terrassements, optimiser le fonctionnement et les dessertes de la maison, améliorer la relation entre l'intérieur et l'extérieur.

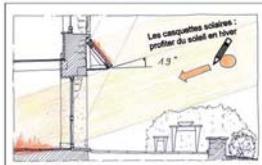


Comment ?

La pente est à utiliser comme un atout qui permet d'accéder aux différents niveaux. Les déblais et remblais sont à éviter, parce qu'ils modifient le profil du terrain, ont un fort impact visuel et peuvent provoquer des problèmes de ruissellement. Des solutions traditionnelles permettent d'aménager les abords en respectant la pente du terrain et l'échelle de la parcelle. Des terrasses successives maintenues par des murets valorisent le terrain.

Profiter de l'ensoleillement et des vues

Favoriser les vues les plus intéressantes et l'ensoleillement pour les pièces de vie. Profiter des calories du soleil en évitant la surchauffe l'été.

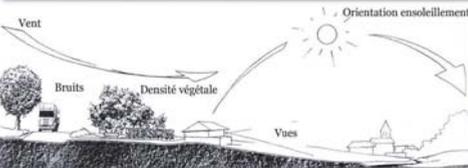


Comment ?

Connaître la position du soleil, c'est pouvoir définir des couvertures adaptées aux besoins en énergie et en lumière. Les chambres sont de préférence orientées vers l'est pour éviter la surchauffe le soir alors que les parties communes, prolongées par une terrasse, sont exposées sud, sud-ouest pour profiter au maximum de l'ensoleillement. Les vues les plus intéressantes sont à exploiter dans le projet de construction, elles entrent largement dans l'espace intérieur ou sont cadrées dans des percements appropriés.



Se protéger des vents dominants



Comment ?

Profiter d'un repli de terrain assure une protection efficace contre le vent. L'orientation générale de la maison et la forme générale du projet - maison à patio, volumes en retour - permettent d'aménager des espaces protégés des vents dominants. Des plantations appropriées participent à la protection du bâtiment.

Le rôle de l'architecte

Il est du ressort d'un professionnel formé aux aspects architecturaux et administratifs de synthétiser l'ensemble des données pour bien construire. Il aide le maître d'ouvrage à lire les éléments du site, à préciser ses besoins et à définir son programme en le mettant en adéquation avec son budget. Le programme, traduit dans une première esquisse, sera affiné au cours du projet.

CAUE
du JURA

29 avenue Jean Monnet
39 3004 codes
39002 Lons-le-Saunier
tél. : 03 84 24 30 36
fax : 03 84 24 63 89
caue39@caue39.fr

Pour aller plus loin, consultez le CAUE dans le cadre des permanences de conseils aux particuliers

La maison dans son environnement

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

architecture
innovante

Encourager une architecture innovante

Journée sur « Le Patrimoine : entre tradition et modernité »

Maison du parc - Lajoux

Dans le cadre des journées nationales du Patrimoine de Pays, le CAUE a organisé avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et la CAPEB une journée de rencontre avec le public, à la maison du Parc à Lajoux.

La conservation et la rénovation du patrimoine bâti, ont été les thématiques développées devant un public composé d'élus, de maîtres d'œuvre et d'artisans. Les savoir-faire traditionnels ont été à l'honneur. Les artisans ont présenté leur travail autour des thèmes des enduits à la chaux, des murs de pierre sèche, des tavaillons et des toitures et bardage de tôle.

Les débats se sont ensuite orientés autour de la démarche environnementale : éco-construction, économie des ressources naturelles, matériaux sains pour inventer le patrimoine de demain. Cette journée, riche en débats, a permis de confronter les regards des différents acteurs de la construction sur le patrimoine existant et celui du futur.

LE PATRIMOINE
ENTRE TRADITION ET MODERNITE

Journée d'échange

le samedi 23 juin 2007
à la Maison du Parc à Lajoux



Programme

| Matinée | Après-Midi |
|---|---|
| 8h30 Accueil et présentation des intervenants | 14h00 «Les enjeux du patrimoine» |
| 9h00 Les acteurs du patrimoine | 14h00 «La construction environnementale» |
| 10h20 «Qu'entendons-nous par patrimoine?» | 14h30 Présentation du PNR du Haut-Jura |
| 11h20 «Le savoir-faire et les matériaux» | 15h00 Etude de cas - la maison Lançon à Pratz |
| Interventions d'artisans | 15h30 Maîtres-d'œuvre : M et Me Lançon |
| | 15h30 Débat |
| | 16h30 Clôture de la journée |

12h30 Repas - 15 € à régler sur place

Coupon Réponse à retourner avant le 19 juin :

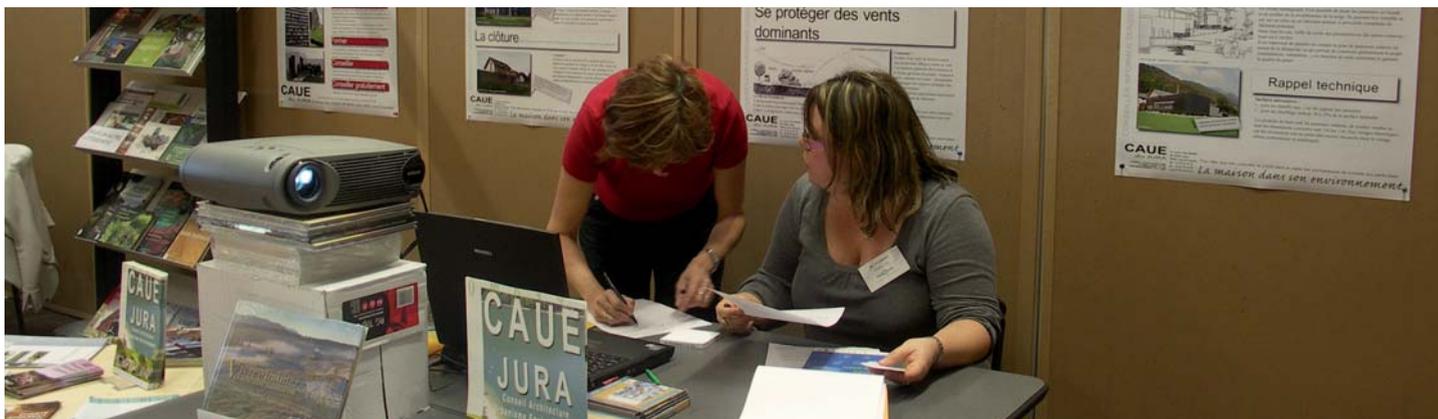
CAUE
du JURA

Nom _____
Adresse _____

CAPEB du Jura
9 avenue du stade
39000 Lons le Saunier



Maison individuelle - Atelier Archi & Design



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

architecture
innovante

RAPPORT D'ACTIVITÉS



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2007

CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER

La prise en compte des paysages dans nos réflexions

illustration arrière plan: Véronique K. Simon



La prise en compte des paysages dans nos réflexions

La prise en compte de l'espace et des paysages

Les paysages sont le reflet d'une société, d'une culture et d'une économie. Le développement urbain, l'architecture et les activités agricoles interfèrent et modifient constamment les paysages et notre environnement quotidien. Au cours de l'année 2007, notre action sur cette thématique s'est essentiellement concentrée autour de trois réalisations :

- la publication d'un guide conseil pour le territoire du Jura entre Serre et Chauv,;
- la publication d'un guide conseil pour réhabiliter les chalets d'alpage (Partenariat avec le PNR du Haut-Jura),
- la mise en place d'un partenariat avec le Conseil Général dans le cadre du Plan de modernisation des bâtiments d'élevage.

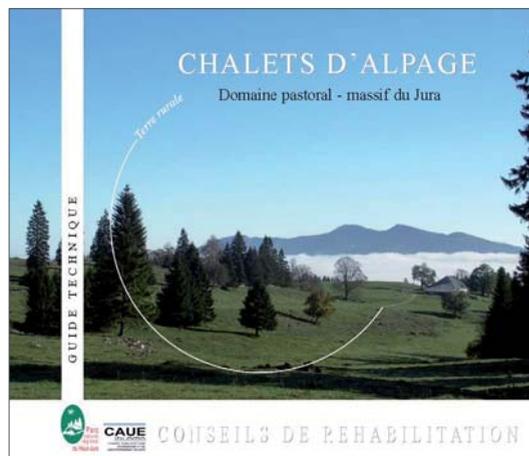
Guide-conseil de réhabilitation des chalets d'alpage

Ouvrage réalisé en collaboration avec une sociologue, ce livret de la Collection des Guides Techniques du Parc Naturel Régional du Haut-Jura répond aux préoccupations des propriétaires de chalets d'alpage, publics ou privés, confrontés aux nécessités d'entretien et de modifications des bâtiments.

La transformation en résidence secondaire ou en lieux d'activité liés au tourisme est une tendance forte. Mais aujourd'hui encore, de nombreuses «montagnes» accueillent des troupeaux, seuls à pouvoir assurer la pérennité de ces paysages si particuliers.

Au-delà de la compréhension de l'histoire des alpages et des interrogations sur leur devenir, cet ouvrage, dont l'élaboration a été confiée au CAUE du Jura, se veut guide pratique, destiné à accompagner les propriétaires dans cette tâche difficile et passionnante : entretenir, rénover et transformer un chalet d'alpage.

A l'occasion des journées du patrimoine, le guide a servi de support à l'animation d'une conférence pour le grand public, à la maison du parc de Lajoux.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

paysages
réflexion

La prise en compte des paysages dans nos réflexions

Guide-conseil pour l'aménagement des espaces publics Communauté de communes du Jura entre Serre et Chaux

Dans le cadre du partenariat avec la communauté de communes, le CAUE a réalisé ce guide de sensibilisation qui a été distribué à tous les habitants de ce territoire. Au travers de différentes thématiques, ce guide pédagogique tente d'apporter des réponses claires pour une meilleure implantation de sa maison et une meilleure prise en compte des abords (Ex. Planter sa maison – La rue et les espaces extérieurs – Fleurir sa commune – La morphologie des villages). Le guide a été présenté lors de réunions publiques à tous les habitants et élus de la communauté de communes.



Insertion paysagère des bâtiments agricoles Conseil Général

Les conseils apportés aux agriculteurs deviennent plus complets, dans la mesure où, dès l'été 2007, une collaboration entre les services du Conseil Général et le CAUE a permis de construire une démarche de conseil partagé. Ce conseil sur site s'inscrit dans le cadre de la politique du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (2007-2013). Le Conseil Général apporte une surprime à l'agriculteur si ce dernier prend en compte les préconisations du CAUE qui visent à améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans nos paysages. Six exploitations ont été visitées à partir du mois d'août 2007, et ont donné lieu à des fiches de prescriptions pour une meilleure intégration des projets (construction, extension ou rénovation).

L'intervention du CAUE se situe en amont du permis de construire. Au cours d'une rencontre sur le site, l'architecte du CAUE émet des préconisations sur l'implantation du bâtiment, la volumétrie, l'aménagement des abords, pour une meilleure adaptation au site.

Ces prescriptions sont synthétisées dans une fiche transmise au service Agriculture du Conseil Général, ainsi qu'à l'agriculteur qui devra les mettre en œuvre dans son projet pour obtenir la surprime accordée par le Conseil Général (10% du montant des travaux et études, plafonné à 9 000 €).

Ce partenariat fait l'objet d'une convention de partenariat avec le Conseil Général pour l'année 2008.

L'implantation

- Les parcelles 25 et 27 sont bordées d'une haie arbustive, qui est prévue de conserver, et qui recadre le bâtiment. Ces structures paysagères fortes réduisent l'impact du projet dans le paysage en constituant un arrière plan au bâtiment.
- L'orientation du bâtiment respecte parfaitement la topographie existante, le bâtiment est implanté pignon vers le sud.
- Le projet est implanté dans la haie existante.

Le bâtiment

- Le projet est conforme, à l'exception de la hauteur, aux prescriptions du règlement d'urbanisme.
- Le bâtiment est implanté dans la haie existante.

Les prescriptions

- Dans le but de préserver le caractère paysager du site, l'implantation du bâtiment doit respecter les prescriptions suivantes :
- L'implantation du bâtiment doit être en harmonie avec la topographie existante.
- La volumétrie du bâtiment doit être adaptée à l'échelle du site.
- La couleur des façades doit être en harmonie avec le paysage environnant.
- Le bâtiment doit être implanté dans la haie existante.
- Les matériaux utilisés pour la construction doivent être naturels et locaux.
- L'accès au bâtiment doit être en harmonie avec le paysage.
- Le bâtiment doit être implanté dans la haie existante.

Le site

Le projet se situe en contrebas, en périphérie immédiate du village d'Arthenas, en Petite Montagne. Il est implanté à l'arrière de la parcelle, orienté vers le sud-est, vers un territoire agricole largement couvert et seulement marqué par la présence de quelques haies plantées en limite séparatives. Le village est peu visible depuis la parcelle. Le projet n'est visible que depuis le chemin d'exploitation, à l'est du site. Les plantations et la topographie assurent l'intégration du bâtiment dans le paysage. Le projet consiste en l'extension d'un bâtiment existant de 704 m² composé de deux bâtiments en équerre : la stabulation et le stockage pour une surface totale qui sera 1852 m².

RAPPORT D'ACTIVITÉS



paysages
reflexion

La prise en compte des paysages dans nos réflexions

Conseil en amont d'un projet d'aménagement Commune de Neublans-Abergement

Parallèlement à l'élaboration de guides pédagogiques, le CAUE intervient également auprès des collectivités en amont de l'aménagement d'une traversée de village et de l'aménagement des espaces publics au sens large. En effet, un bâtiment ne peut être pensé sans prendre en compte ses abords, ses accès, la localisation du stationnement et surtout sa relation avec l'extérieur.

Ainsi, régulièrement, le CAUE intervient en amont de l'aménagement d'espaces publics afin de permettre une meilleure prise en compte des pratiques existantes et d'engager une réflexion en consultant des équipes de maîtrise d'œuvre compétentes.



Prendre en compte l'existant

Le paysage bâti – une forte présence de l'eau

- Des fontaines nombreuses entre les quartiers et dans le quartier bas.
- Des fossés qui longent systématiquement les voies du quartier bas.

Plan des fossés

Réflexion sur les espaces publics – Neublans – Abergement
CAUE du Jura

La place – les enjeux

La place – schéma de principe

Réflexion sur les espaces publics – Neublans – Abergement
CAUE du Jura

La place – des principes d'aménagement pour mémoire ...

La circulation des bus est conservée sur la place.

- la voie à créer contourne un îlot central.
- le fossé existant est à déplacer.
- la zone de service est située rue du moulin.
- une rue sépare le terrain de jeux de l'arrêt de car.

Schéma 1

Réflexion sur les espaces publics – Neublans – Abergement
CAUE du Jura

La place – des principes d'aménagement pour mémoire ...

La circulation à double sens libère une emprise large pour une zone de repos en continuité avec l'arrêt de car :

- l'espace de jeux devient un square, à l'abri de toute circulation.
- la voie secondaire peut être réservée aux piétons, pour relier le quartier bas à l'esplanade de l'église.
- l'abribus peut abriter les containers.

Schéma 3

Réflexion sur les espaces publics – Neublans – Abergement
CAUE du Jura

Proposer différentes pistes d'aménagement

RAPPORT D'ACTIVITÉS



paysages
réflexion

La prise en compte des paysages dans nos réflexions

Diffusion de l'exposition sur les jardins

L'exposition « Un jardin, pour quoi faire ? », conçue et réalisée par les CAUE de Franche-Comté, a été exposée à diverses reprises en 2007, notamment à :

- La médiathèque intercommunale de Morez (juin 2007) ou une architecte a animé deux séances de sensibilisation, avant d'assurer la visite de l'exposition au jeune public de Morez. Un diaporama a permis aux enfants de découvrir l'histoire et l'évolution des jardins.
- La ville de Dole, lors de la manifestation « Rendez-vous au jardin »,
- La halle aux grains de la ville de Saint-Claude (CPIE du Haut-Jura).



La Médiathèque ouverte aux scolaires
REPORTAGE du Bas Jura de vendredi 19 juin 2007

Les élèves de CP de l'école du Centre assistaient à un petit spectacle de deux contes africains proposé par les élèves de 6^e2 du collège Pierre-Hyacinthe Cazeaux.

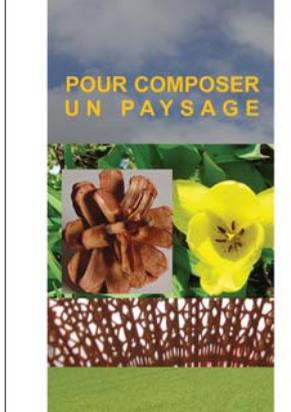
A l'invitation des élèves de 6^e2 du collège Pierre-Hyacinthe Cazeaux, une classe de primaire de l'école du Centre se rendait à la Médiathèque intercommunale Arcade. Mardi 19 juin, les collégiens interprétaient deux contes africains de quelques minutes avec accompagnement musical. Les sons semblaient sortir de toute part, laissant parfois perplexes les plus petits qui ne savaient plus si le spectacle était devant eux, sur les côtés ou derrière. Fallait-il regarder les acteurs ou les bruiteurs ? En fait, c'était bien le but recherché, créer une osmose dans tous les aspects de ce petit spectacle. Avec cet "Oiseau de la forêt" et "La fleur qui voulait être femme", deux saynètes déjà jouées au collège, les élèves de primaire plongeaient dans la magie africaine. Un CD a été édité, fruit d'un travail en liaison avec Julie Marchal, professeur de musique au collège P.-H.C.. Ce support a été réalisé grâce aux techniques informatiques les plus modernes.

Mardi 26 juin, c'était au Conseil architecture, urbanisme et environnement de proposer un diaporama aux élèves de CM2 du Centre, dans le cadre de l'exposition présentée actuellement sur les jardins à la MIA.




Un équipement de loisirs sur le lac de Vouglans

Pour célébrer les bords du lac de Vouglans, le Conseil Général du Jura a en 1986 un concours d'architecture pour un port de plaisance. L'objectif est d'assurer un accueil de qualité en respectant le caractère "sauvage et prestigieux" du site.



POUR COMPOSER UN PAYSAGE



Une cerisaie en dialogue avec l'architecture

Le caractère de la cerisaie et la harmonie de l'édifice ont une importance capitale dans l'analyse de ce projet de l'agence de Paysages et d'Architecture de l'Université de Franche-Comté. Elle est ici la cerisaie qui se voit et qui est profondément intégrée au territoire par son caractère.



Un jardin "sacré" pour reposer

Le jardin de l'église est un espace qui se situe en dialogue avec le relief et le patrimoine architectural. L'objectif est de créer un espace de repos et de méditation dans le cadre de l'église et de l'axe de l'église, respectant l'histoire et le caractère du lieu.



Les tourbières découverte d'un milieu naturel

L'objectif de cet aménagement est de valoriser ces espaces naturels dans un cadre touristique et pédagogique, tout en préservant la végétation et le patrimoine et un milieu de découverte.



Le champ de foire un cheptel à l'abri du soleil

Les arbres au cheptel rythment la vie du village. Le cheptel de la commune est un patrimoine qui doit être valorisé et protégé. Il s'agit de créer un espace de repos et de méditation dans le cadre de la commune.



Un jardin pour quoi faire ?
exposition



POUR ETRE UTILE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

paysages
réflexion

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA



RAPPORT D'ACTIVITÉS



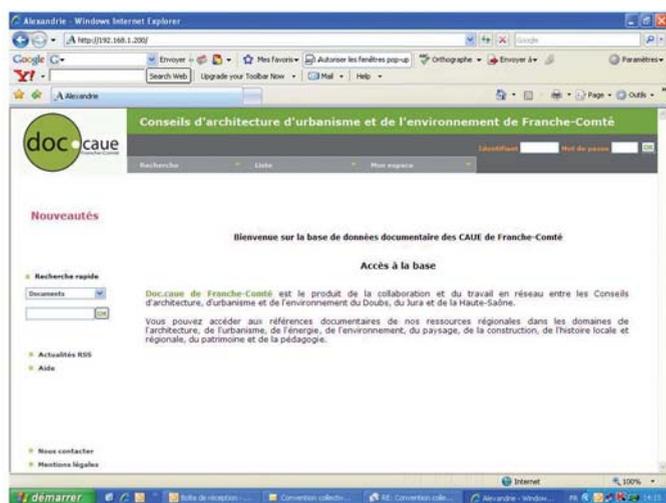
2007



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER

Les actions régionales des CAUE



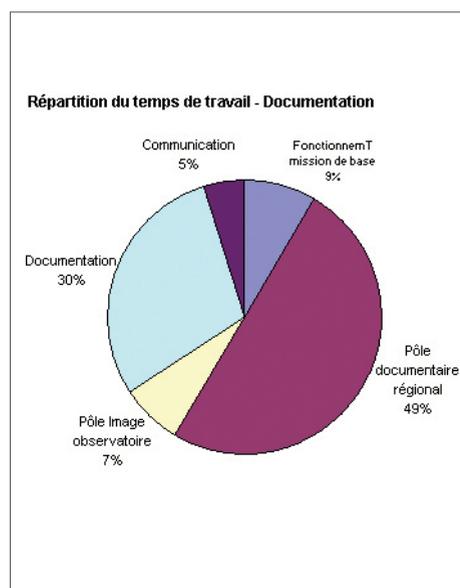
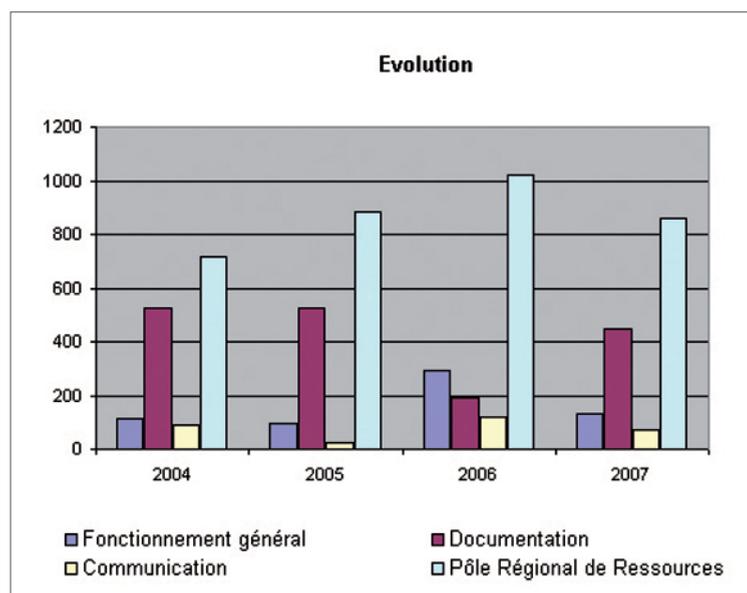
Les actions régionales des CAUE

Le Centre de documentation du CAUE du Jura

De nombreux ouvrages peuvent être consultés gratuitement au CAUE, du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous. Sont à disposition du public :

- des ouvrages spécialisés dans les thématiques de l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage
- des CD-Rom et DVD
- des études réalisées pour les communes du département
- des photos.

Parallèlement à ce travail documentaire, les CAUE de la région Franche-Comté (Doubs, Jura et Haute-Saône), souhaitent se doter d'un outil de mémoire, le pôle de ressources images. Ce projet soutenu financièrement par la DRAC, permet au CAUE du Jura de coordonner l'action au niveau régional et d'administrer la base de données en partenariat avec les responsables des centres de documentation des CAUE du Doubs et de Haute-Saône.



Les actions régionales des CAUE

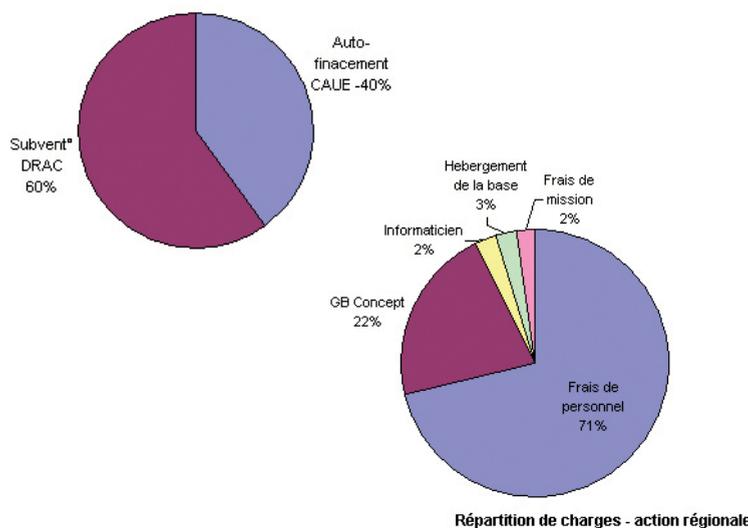
Pôle de ressources images Pilotage du projet - CAUE du Jura

Chaque CAUE de la région possède une base documentaire spécialisée dans les thématiques de l'architecture et de l'aménagement territorial au sens large.

Les CAUE du Doubs, du Jura et de Haute-Saône, souhaitent se doter d'un outil de mémoire qui permette la mise en commun de notre connaissance de la Franche-Comté, au travers des ouvrages que nous possédons mais aussi à travers notre expérience et notre travail de terrain.

Ainsi le « pôle de ressources images » est l'outil qui nous permettra de gérer, de hiérarchiser ces données dans le temps, d'en assurer la conservation et la restitution sous des formes diverses (fiches pratiques, guides de visite, catalogues et illustrations de conseils).

Pôle Image 2007



Répartition de charges - action régionale

Ce pôle se décline sous différentes actions :

• **Le Pôle de ressources documentaires** consiste à créer une base de données permettant de référencer les ouvrages, DVD et CD-ROM de chaque CAUE. Cette base commune permettra à terme de s'informer via internet des ouvrages consultables et disponibles au sein de chaque CAUE.

• **Le Projet Images** permettra de créer une banque de données images consultable en ligne.

Le projet concerne la valorisation du fonds images des CAUE de Franche-Comté, par la mise en réseau d'images émanant des CAUE du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône. Cette action prolonge la mise en réseau du fonds documentaire des CAUE et exploite le même logiciel Alexandria.

Cet inventaire constitue une ressource et un fonds documentaire de grande valeur sur les paysages bâtis et naturels en Franche-Comté, depuis trente ans. Il peut, en outre, constituer un observatoire de l'aménagement du territoire régional, dans la mesure où la durée de trente ans permet d'évaluer les mutations notables des paysages. Les supports sont multiples : tirages papier, diapositives et photos numériques.

• **L'Observatoire CAUE**

Fiches de références architecturales, urbaines et environnementales (AUE)

Dans le cadre de leurs missions de conseil et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, les CAUE sont quotidiennement confrontés aux réalités du terrain et à l'évolution de la production architecturale, urbaine et paysagère. Forts de cet ancrage territorial, ils peuvent jouer un rôle de veille dans les domaines qui contribuent à la qualité du cadre de vie, et sont en mesure de proposer des exemples de réalisations francs-comtoises qui souvent ne sont pas mentionnés dans la presse spécialisée.

Offrir un outil qui permet d'accéder à des exemples illustrant la diversité et la qualité des réalisations, contribue à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'architecture et du patrimoine d'aujourd'hui. Des fiches de référence seront réalisées sur la base des projets primés lors du palmarès régional de l'architecture. Ces fiches seront alors mises en ligne par le biais de la base de données. Des images des projets pourront également être rattachées à ces projets.

Les actions régionales des CAUE

Pôle pédagogique Pilotage du projet – CAUE du Doubs

Sensibilisation des jeunes de la région au cadre de vie

L'action de sensibilisation des jeunes au cadre de vie s'inscrit depuis 1998 dans un partenariat entre la DRAC de Franche-Comté, les CAUE du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et l'Action Culturelle du Rectorat de l'Académie de Besançon. Elle a été conventionnée par un contrat d'objectif triennal dès 2002. La chargée de mission des CAUE, Karine Terral, apporte aux enseignants et aux élèves du second degré un regard de professionnel sur les thématiques : architecture, urbanisme, environnement et paysage.

Le CAUE participe en tant que conseiller à la sélection des projets pédagogiques lors des commissions d'expertises des projets culturels du Rectorat (en juin de chaque année).

Cette démarche implique notamment une approche transdisciplinaire par l'engagement de professeurs de disciplines diverses : arts plastiques, histoire, géographie, lettres, éducation civique, technologie, géométrie....

Le rôle de la chargée de mission des CAUE est de :

- définir le sujet traité avec les équipes enseignantes, puis les objectifs et la méthode de travail,
- parfois intervenir dans les classes, à partir du programme préalablement défini : diaporamas, séquences pédagogiques s'appuyant sur des exercices ou l'organisation de visites,
- former les professeurs participant aux projets par la mise en place de conférences.

Pour l'année scolaire 2006-2007, 14 établissements secondaires ont été suivis dans la réalisation de leur sensibilisation au cadre de vie et ce sont 350 élèves qui en ont bénéficié.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

actions
régionales

RAPPORT D'ACTIVITÉS

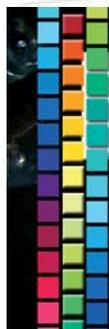
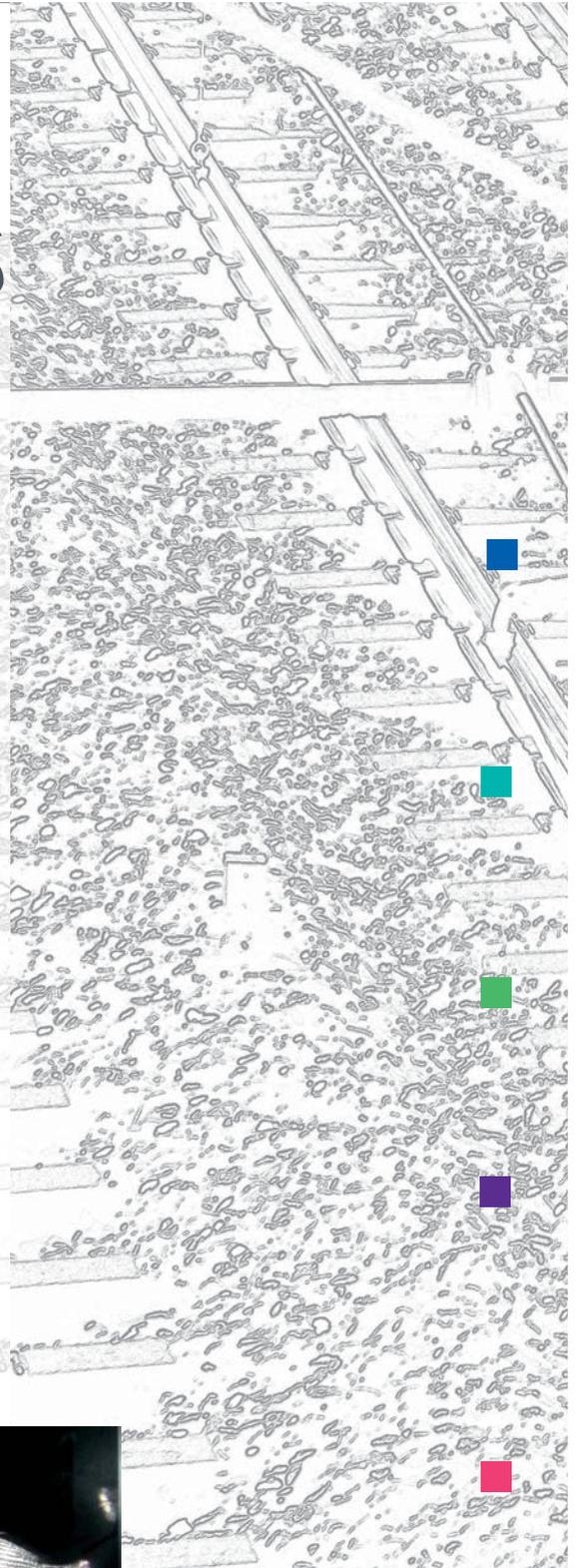
CAUE
du JURA

0  **2007**

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER

Le bilan des activités et le bilan comptable



CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

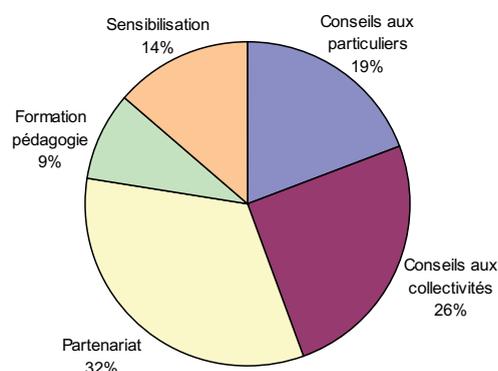
19 avenue Jean Moulin
BP 80048 cedex
39002 Lons-le-Saunier
tél. : 03 84 24 30 36
fax : 03 84 24 63 89
cauc39@cauc39.fr



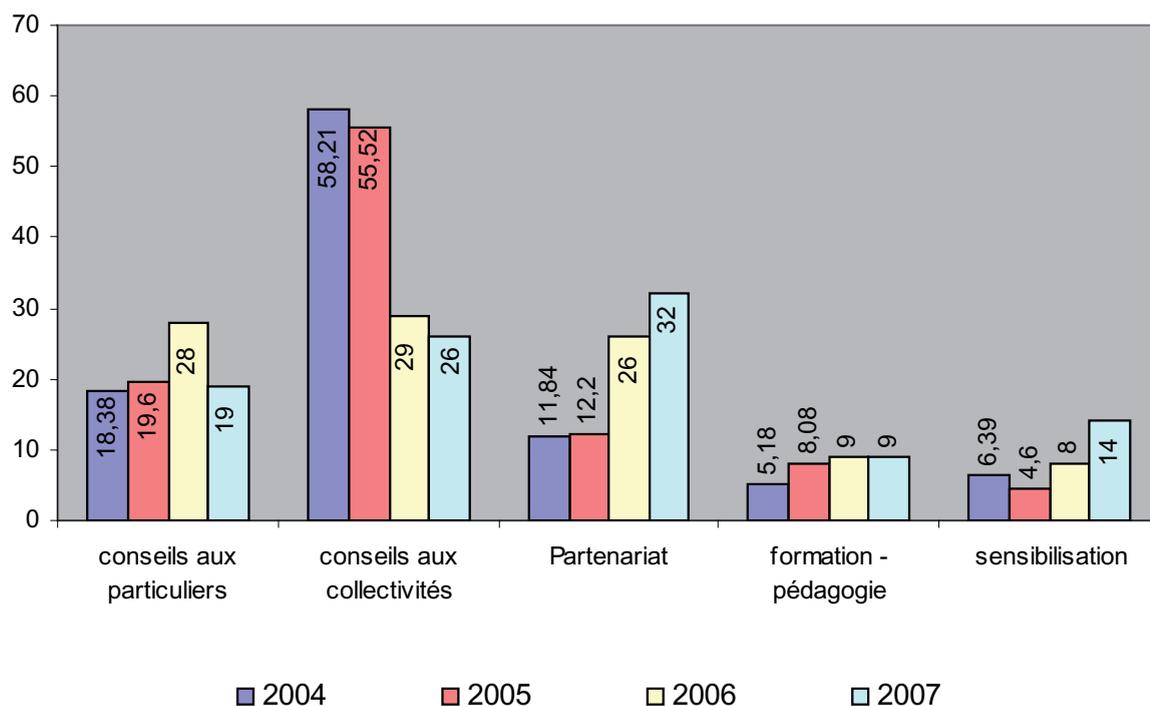
Le bilan comptable

Ces graphiques reflètent une partie du temps de travail de l'équipe du CAUE, celui consacré aux missions définies par la Loi sur l'Architecture de 1977 et à notre démarche partenariale. Si l'on compare ces chiffres avec ceux de 2006, on observe une augmentation du temps consacré aux partenariats. En effet, au cours de l'année 2007, l'équipe du CAUE a consacré beaucoup de temps au dialogue et à l'échange avec nos partenaires afin de poursuivre les projets engagés et d'en construire de nouveaux. Souhaitons qu'en 2008, ils se concrétisent et puissent avoir un impact dans le temps consacré directement aux missions.

Répartition des missions de base

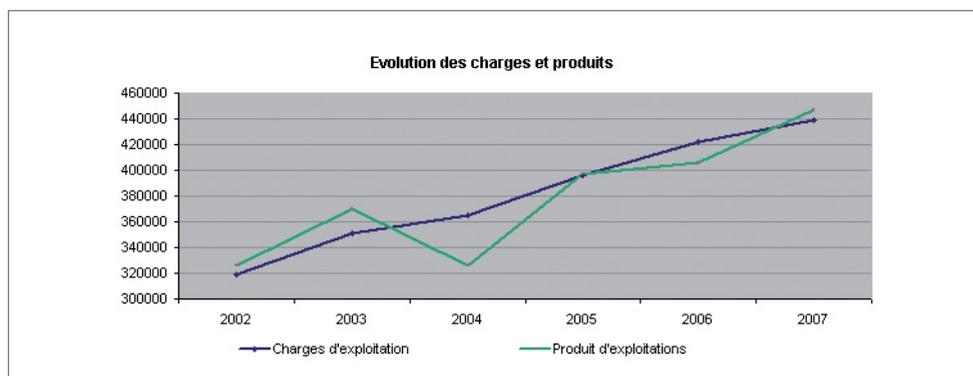


Evolution du temps consacré aux missions



Le bilan comptable

Tandis que l'exercice comptable 2006 était déficitaire de 15 599 €, l'exercice 2007 est bénéficiaire de 8 269 €. Ce bénéfice s'explique notamment par une augmentation importante de la Taxe départementale CAUE qui s'élève pour 2007, à 359 781 €. Globalement, on constate un ralentissement du nombre de conventions passées avec les collectivités, phénomène lié à la période pré-électorale.



Répartition du budget

Les produits

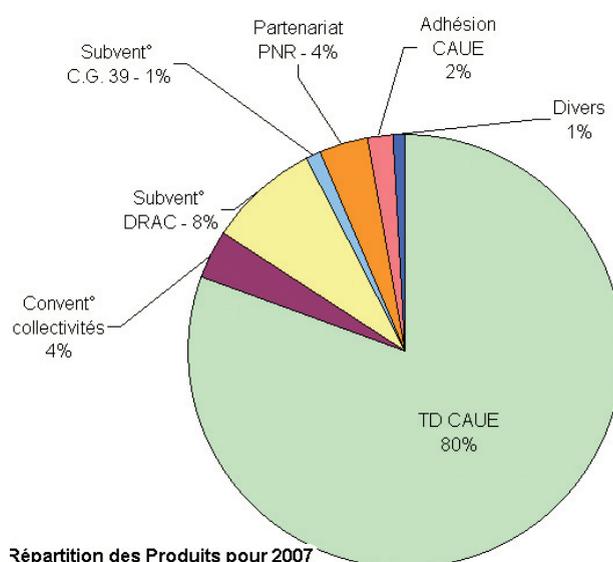
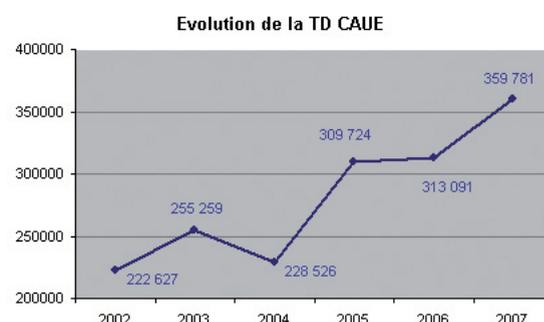
La TD CAUE représente toujours une part importante du budget du CAUE (80%). Cette proportion a augmenté de 3% par rapport à l'année dernière en raison de trois facteurs :

- une augmentation significative de la TD CAUE
- une baisse du nombre de conventions passées avec les collectivités
- une baisse de la subvention du Conseil Général.

La hausse de la TD CAUE annoncée par les services de l'Etat s'est avérée exacte. En 2008, elle devrait redescendre significativement. C'est pourquoi, la garantie apportée par le Conseil Général devra être prochainement réévaluée afin de garantir la pérennité de la structure. Parallèlement, nous travaillons activement au développement de nouveaux partenariats pour compléter et diversifier nos sources de revenus.

Il est à noter que :

- le Conseil Général a soutenu financièrement le CAUE dans l'organisation du Palmarès départemental de l'architecture. Un nouveau partenariat vient d'être signé entre le Conseil Général et le CAUE pour l'année 2008, l'objectif étant à terme, que le Conseil Général cofinance l'intervention du CAUE auprès des collectivités.
- la DRAC et les CAUE de Franche-Comté poursuivent leur partenariat. Pour le CAUE du Jura, cette subvention concerne le financement du "pôle ressources images". Ce projet précédemment détaillé, consiste à référencer et à mettre en commun nos bases de données documentaires respectives afin de les diffuser par le biais d'internet.
- le Parc Naturel du Haut-Jura et le CAUE ont collaboré pour concevoir le guide-conseil sur les chalets d'alpage. Nous espérons poursuivre ce partenariat notamment dans le cadre d'actions de valorisation de la construction bois.



Le bilan comptable

Les charges

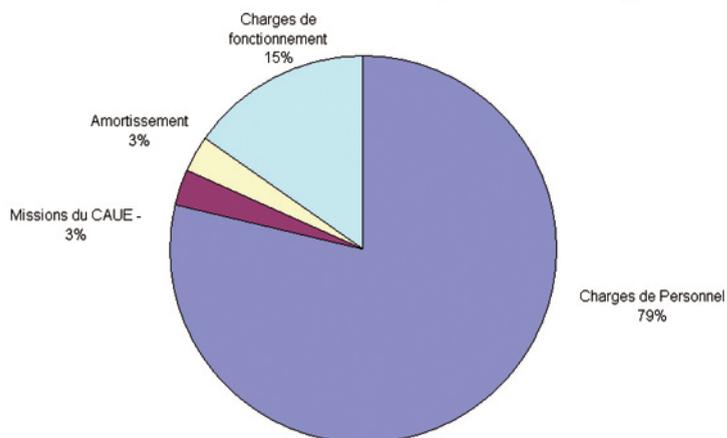
Comme toute association, l'essentiel des charges est lié aux charges de personnel (79%) et aux frais de fonctionnement (15%). Il est à noter une légère augmentation du taux d'amortissement, en raison de travaux réalisés dans les locaux, d'achat de mobilier et de matériel informatique.

En 2008, l'application de la convention collective des CAUE devrait engendrer une hausse des charges de personnel en raison de :

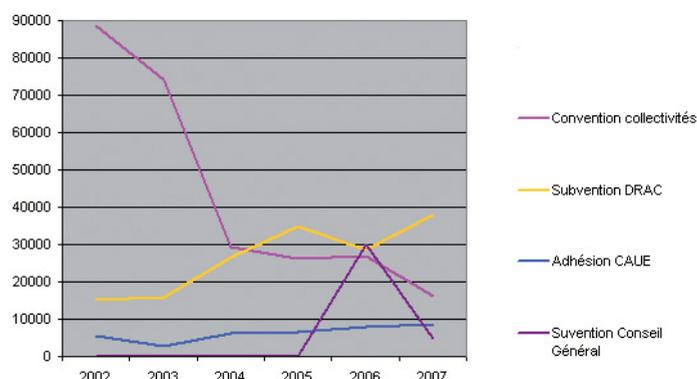
- la prise en charge d'une partie des mutuelles santé des salariés,
- la cotisation à une caisse de prévoyance,
- la création d'une commission paritaire permettant de faire vivre et évoluer la convention collective,
- l'augmentation de la cotisation à l'organisme collecteur pour le fonds de formation professionnelle.

En 2009, notre bail arrive à échéance. Les frais liés à la location de nos locaux évolueront en fonction de l'option retenue comme solution de remplacement (acquisition ou location de nouveaux locaux).

Répartition des charges - 2007



Evolution des Produits



RAPPORT D'ACTIVITÉS

0  **2007**

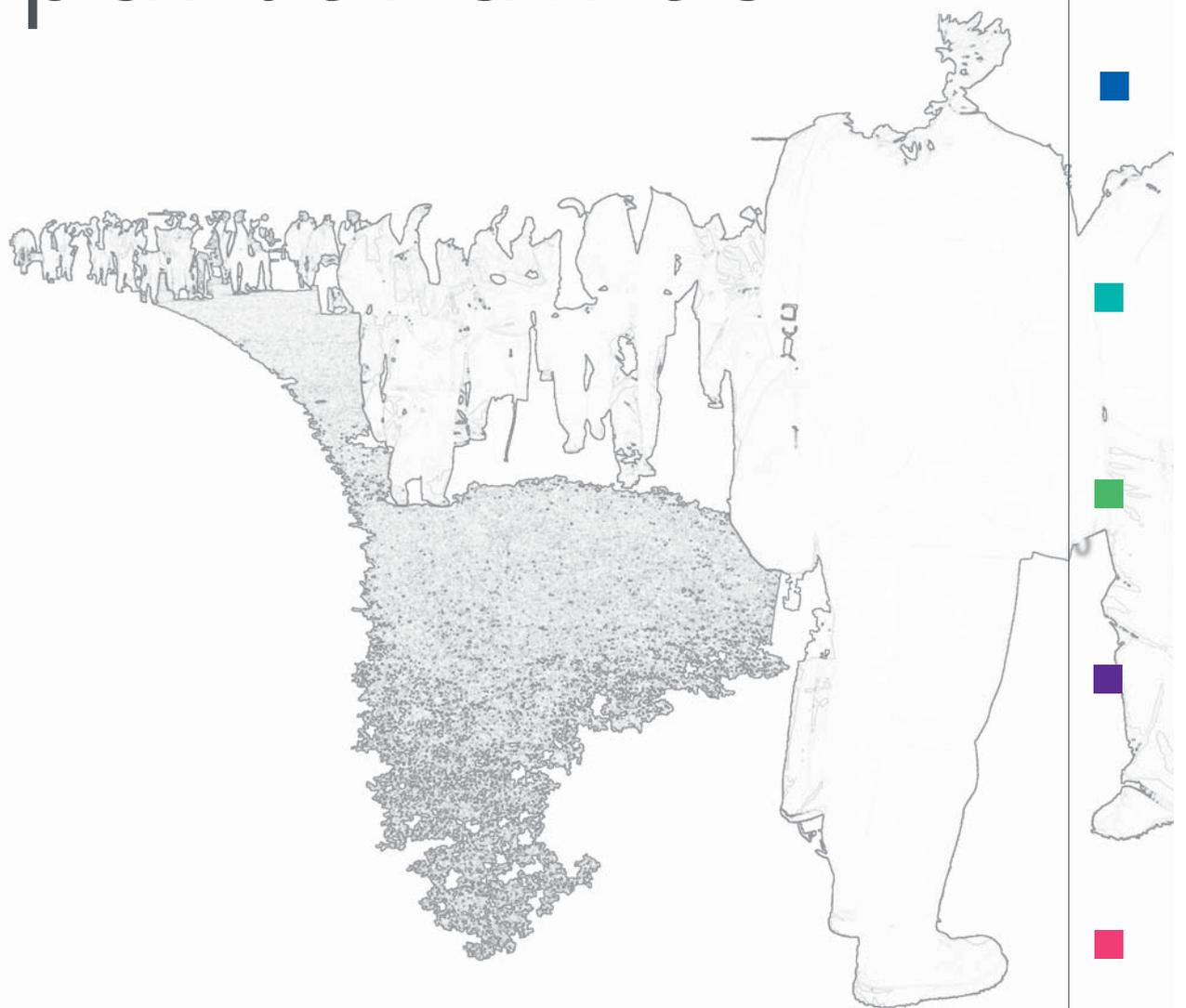
CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER



L'association et ses partenaires



L'association et ses partenaires

Le conseil d'administration - mandat 2004 - 2008

- Le Président du CAUE
Denis BAILLY-MAÎTRE, Vice-président du Conseil Général
- Les représentants de l'état (Membres de droit)
 - M. l'Architecte des Bâtiments de France (M. Michel JEAN)
 - M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt (M. MEUNIER)
 - M. le Directeur Départemental de l'Equipement (M. Gérard PERRIN)
 - M. l'Inspecteur d'Académie (M. Roland FRANIATTE)
- Les représentants des collectivités locales
 - Denis BAILLY-MAITRE, C. G. de St Laurent-en-Grandvaux,
 - Alain BIGUEUR, C.G. de Montbarrey
 - Marie-Christine CHAUVIN, C.G. de salins les Bains
 - Georges GALLET, C.G. de Saint-Amour
 - Marcel ODOBEL, Maire.de Viry
 - Lucien PAULIN, C.G. de Dampierre, Vice-président du CAUE
- Les représentants des professions, désignés par le Préfet
 - Alain BRUSTEL, Architecte
 - Guy FRESARD, Fédération B.T.P. du Jura
 - Alain MAIRE-AMIOT, Chambre d'Agriculture
 - Isabelle PERRET, Architecte
- Les personnes qualifiées, désignés par le Préfet
 - Xavier FERNEX de MONGEX, Délégué V.M.F, trésorier du CAUE, (remplaçant de M. Pasteur)
 - Claude JACQUENOT, fondation Patrimoine Jura
- Les membres élus par l'assemblée générale
 - Pierre BARISAUX, Maire de BONNEFONTAINE
 - Robert CARNET, Président Chambre de Métiers
 - Michel DROIT, Maire de LE PIN, Vice-président du CAUE
 - Jean-Louis GRILLET, Adjoint au Maire St Laurent-en-Grandvaux
 - Bernard PASTEUR, Directeur du C.A.L
 - Claude PECCLET, Directeur de H&D, secrétaire du bureau
- Les voix consultatives
 - Cyrille MERLE, Directeur du CAUE

De par ses statuts, les principaux services de l'Etat en lien avec l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, l'enseignement, sont représentés au sein du conseil d'administration, comme le sont également les collectivités locales et les professionnels de l'aménagement et de la construction du département du Jura.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

association
partenaires

L'association et ses partenaires

Le renouvellement du conseil d'administration

Selon les statuts du CAUE, le conseil d'administration sera renouvelé en 2008 pour un mandat de 3 ans.

De nouveaux représentants des collectivités locales ont été désignés par le Conseil Général :

- Franck DAVID, Conseiller Général du Canton de Rochefort-sur-Nenon
- M. CART LAMY, Maire des Planches-en-Montagne
- André LAMY, Conseiller Général du Canton de Voiteur
- Danièle BRULEBOIS, Conseillère Générale du Canton de Chaumergy
- Thierry FAIVRE-PIERRET, Conseiller Général du Canton de Saint-Amour
- Michel GANET, Conseiller Général du Canton de Gendrey.

De nouveaux représentants des professions ont été désignés par le Préfet :

- Les représentants des professions, désignés par le Préfet
 - Alain BRUSTEL, Architecte
 - Guy FRESARD, Fédération B.T.P. du Jura
 - François LAVRUT, Chambre d'Agriculture
 - Isabelle PERRET, Architecte

- Les nouvelles personnes qualifiées, désignés par le Préfet
 - Christophe CHOLLAT-NAMY, Président de l'Ajena
 - Claude JACQUENOT, fondation Patrimoine Jura

A l'issue de l'assemblée générale 2008, six nouveaux membres seront élus par les membres adhérents du CAUE. Ensuite, un conseil d'administration permettra l'élection du nouveau président et du nouveau bureau.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

association
partenaires

L'association et ses partenaires

L'équipe du CAUE

- Directeur - Paysagiste : Cyrille Merle
- Secrétaire-comptable : Maud Bacheley
- Secrétaire : Monique Vernay
- Documentaliste : Caroline Saffrey
- Infographiste : Laurence Elvézi
- Architecte conseil : Florence Clément
- Architecte conseil : Florence Juillard-Ferreux
- Architecte conseil : Olivier Draussin

Les stagiaires accueillis en 2007

Dans le cadre de notre mission pédagogique, nous essayons d'accueillir des élèves d'âges et de niveaux scolaires différents afin de les encourager dans leurs démarches d'orientation et leur faire découvrir les métiers de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement. Le CAUE a également participé à l'animation d'un stand d'information sur la profession d'architecte, lors du salon sur les Métiers organisé par le CIO de Lons-le-Saunier.

▪ Sébastien Grivey, étudiant en 2e année de paysage
ENITHP d'Angers (du 14 mai 2007 au 03 août 2007)

▪ Pierre Polloli, formation professionnelle comme agent de développement
CFPPA de Montmorot (18 au 22/12/06 – du 8 au 12/01/07 – du 29/01 au 2/03/07)

La formation du personnel

► Formation paye et comptabilité

Besançon – 5 jours - 1 participante (secrétaire-comptable)

► Formation de transition du logiciel X-Press vers In-Design

Paris – Pyramide – 5 jours – 1 participante (infographiste)

► Formation au maniement du logiciel Alexandrie (gestion de base de données)

Sur site – GB Concept – 1 participante (documentaliste)

► Formation à l'Approche Environnementale de l'Urbanisme

Chalon-sur-Saône – Ajena et Ademe – 3 jours - 4 participants (architectes et directeur)

► Formation à la Qualité Environnementale du Bâti

Chalon-sur-Saône – Ajena et Ademe – 3 jours - 4 participants (architectes et directeur)

► Formation sur les procédures adaptées avec remise de prestation,

Vesoul - MIQCP – 1 jour - 4 participants (architectes et directeur)

► Colloque sur le Patrimoine et l'architecture contemporaine

Ecomusée de la Bresse Bourguignonne – 1 jour - 1 participant (architecte)

► Colloque sur le patrimoine et l'intégration des capteurs solaires

Ajena – 1 jour – 1 participant (architecte)



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

association
partenaires

L'association et ses partenaires

Les adhérents en 2007

Communes

ABERGEMENT LA RONCE
ANNOIRE
BAREZIA SUR AIN
BAVERANS
BEAUFORT
BONNEFONTAINE
BONLIEU
BRIOD
BOURCIA
CENSEAU
CHAMOLE
CHAMPVANS
CHÂTEAU CHALON
CHATENOIS
CHAUX DES CROTENAY
CHEVREAUX
CHISSEY
CIZE
COISIA
COUSANCE
DIGNA
ETREPIGNEY
FAY EN MONTAGNE
FONCINE LE BAS
FRAISANS
FRONTENAY
GENDREY
GRANDE RIVIERE
GRANGE DE VAIVRE
JOUHE
LA BARRE
LA CHARME
LA CHASSAGNE
LA CHAUMUSSE
LA MARRE
LA MOUILLE
LAJOUX
LAMOURA
LAVANGEOT
LAVANS LES ST CLAUDE
LAVIGNY
LE FIED
LE FRASNOIS
LE PIN
LONGCHAUMOIS
LONS LE SAUNIER Cedex
MACORNAY
MALLEREY
MANTRY

MESNAY
MEUSSIA
MONT SUR MONNET
MONTMIREY LA VILLE
MONTMIREY LE CHÂTEAU
MONTMOROT
MORBIER
MOUCHARD
NEUBLANS ABERGEMENT
NOZEROY
ORGELET
PESEUX
RANS
REVIGNY
RUFFEY SUR SEILLE
SAINT AUBIN
SAINT CLAUDE
SAINT LAURENT EN GRANDVAUX
SAINT LOUP
SARROGNA
SELLIERES
SEPTMONCEL
SERMANGE
SUPT
VEVY
VILLARD ST SAUVEUR
VILLENEUVE D'AVAL
VILLENEUVE SOUS PYMONT
VILLETTE LES ARBOIS
VILLETTE LES DOLE
VOITEUR

Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMOUR
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE NOZEROY
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DE LA HAUTE SEILLE
SIVOS LA PESSE

Particuliers

M. ou Mme Marcel SINTOT
Madame Simone ROY
M. Bruno GUICHARD
Madame Andrée MEYNIER
M. Mme Robert VUILLOMET
M. Mme Bernard GAUSSUIN
M. ou Mme Jacques VARLOT
Madame Marie COUPRIE
M. TRONCIN Dominique
M. Xavier FERNEX DE MONGEX
M. Michel GIROD
Mme de SURY

Associations et chambres consulaires

ADIL DU JURA
AJENA
CAPEB
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Comité Départemental du Tourisme
CPIE du Haut Jura
CHAMBRE DES METIERS
JURA HABITAT
SOCAD

Professionnels

Isabelle PERRET
BARREAU - LONCHAMPD
REICHARDT - FERREUX
Frédéric BOIS
Christian SCHOUVEY
Hervé BOUDIER
CHAUVIN CONSTRUCTION
ALIZE
Frédéric FAUCHER
SOCOTEC
Pierre André SARL DOMON
GENEVAUX ARCHITECTURE
Olivier FRANCOIS
LES BATISSEURS REUNIS
SARL TONNAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

association
partenaires

L'association et ses partenaires

Nous avons adhéré en 2007

ADBS
AJENA
ADIL 39
CPIE Ht Jura
FONDATION DU PATRIMOINE
M.A

Comment et pourquoi adhérer au CAUE ?

Le soutien de nos adhérents reste et demeure indispensable à la vie du CAUE.
Le nombre d'adhérents cautionne notre existence au sein du département et renforce le statut incontournable du CAUE. De plus, compte tenu d'une taxe départementale peu élevée, les adhésions représentent une rentrée d'argent nécessaire au bon fonctionnement du CAUE (2% du budget en 2006).

BULLETIN D'ADHESION

CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

TARIFS de COTISATIONS 2008

| | | |
|----------------------------------|--------------------|-------|
| Particuliers : 30 € | Collectivités : | |
| Professionnels | 0 à 200 hab. | 30 € |
| Personne physique : 60 € | 201 à 500 hab. | 60 € |
| Personne morale : 150 € | 501 à 1000 hab. | 90 € |
| Syndicats et Associations : 60 € | 1001 à 2000 hab. | 150 € |
| Membres bienfaiteurs : 150 € | 2001 à 10000 hab. | 200 € |
| | Plus de 10000 hab. | 300 € |

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

association
partenaires

Annexes

Liste des études conventionnées en 2007

| Collectivités conseillées | Thème de l'étude |
|---------------------------------------|---|
| Bonnefontaine | Place de la mairie |
| Morbier | Urbanisation du quartier de la Madone |
| CC des Coteaux de la Haute Seille | Pré-étude paysagère de la ZAE intercommunale |
| Marigna sur Valouse | Logements en cœur de village |
| Neublans-abergement | Réflexions sur les espaces publics |
| Mont sur monnet | Réflexions sur des secteurs urbanisables |
| Saint - Claude | Assistance aux instructeurs PC |
| Bonnefontaine | Place de la mairie |
| Saint-Didier | Aménagement de l'ancienne fromagerie |
| Com. Com Le Jura entre Serre et Chaux | Présentation publique guide conseil |
| Bonnefontaine | Place de la mairie |
| Neublans Abergement | Aménag. Esp.pub. |
| Mesnay | Aménag. Esp.pub. + Urba futur cœur village |
| Lavigny | Extension urbaine |
| Revigny | Aménag. Traversée de village |
| Vevy | Extension urbaine |
| Mesnay | Restructuration mairie, écoles, salle des fêtes |
| Lamoura | Urbanisation d'un nouveau quartier |
| Lons-le-Saunier | Réflexion urbaine sur le secteur des Rochettes |

Liste des collectivités conseillées ponctuellement Participation à des comités de pilotage

| Collectivités conseillées | Thème de l'étude |
|---|--|
| Communes | |
| Coyron | Lotissement |
| Chaux des Croténay | Lotissement |
| Saint Pierre | Lotissement |
| Vers en Montagne | Lotissement |
| Orbagna | Lotissement |
| Moirans | Lotissement |
| Nozeroy | Lotissement |
| Neublans-Abergement | Réunion publique |
| Loisia | Secteur à urbaniser - suite CU |
| Villecharnria | Secteur à urbaniser - suite CU |
| Moumans Charbonny | Rénovation du lavoir - suite CU |
| Andelot morval | Secteur à urbaniser - suite CU |
| Croténay | Rénovation mairie |
| Cize | Conseil couleur - école |
| Vers sous Sellieres | Construction d'un atelier municipal |
| Grusse | Construction d'un atelier particulier |
| Mont sur Monnet | Rénovation de la mairie |
| Montfleuf | Secteurs urbanisables |
| Rans | Lotissement |
| Vriange | Lotissement |
| Cherigny | Urbanisation de la commune |
| St-Baraing | Aménagement des espaces publics |
| Bonnefontaines | Comité de pilotage de la carte communale |
| Mouchard | Comité de pilotage pour le PLU |
| Bois d'Amont | Urbanisation de zones NA |
| Montain | Pilotage lotissement |
| Lavans les St-Claude | Quartier durable |
| Les Rousses | Lotissement expérimental |
| Longuy sur le Doubs | Pilotage lotissement |
| Revigny | Traversée du village |
| Quintigny | Pilotage lotissement |
| L'Etoile | Pilotage PLU |
| Communauté de communes - syndicats mixtes... | |
| SCOT de Dole | Participation à différents comités de pilotage |
| Charte Nord Jura | Site Natura 2000 |
| Pays d'Art et d'Histoire du Pays de Revermont | Réunion de synthèse |
| PNRH | Plaquette lotissement |
| Pays Lédonien | Comité de pilotage Leader |
| Pays de Revermont | Comité de pilotage Leader |
| Parc naturel régional du Haut-Jura | Comité de pilotage Leader |
| CC des Coteaux de la Haute Seille | Formation urbanisme durable |
| Com. Com Le Jura entre Serre et Chaux | Zone d'Activités - Insertion d'un projet |
| Région Franche-Comté | Participation au PRQA |
| Région Franche-Comté | Routes touristiques des montagnes du Jura |
| Région Franche-Comté Vaux les St-Claude | Routes touristiques des montagnes du Jura |
| La Rixouse | Route touristique du Jura |
| Associations et autres organismes | |
| SIDEC | Conseils divers |
| CILJ | Comité de pilotage pour la création d'un ensemble de pavillons (Choisey) |
| AJENA | Participation à la rédaction d'articles dans Ajena-contact |

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE
du JURA

annexes

CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE
M
A
G
E

2007